

LE CHRISTIANISME SOCIAL



SOMMAIRE

	Pages
LE PASTEUR CHARLES BABUT (1835-1916)	
à l'occasion de son centenaire	
I	
Henri BABUT : Charles-Edouard Babut : esquisses biographiques.	247
Paul GOUNELLE : Charles Babut prédicateur	256
Henri MONNIER : Charles Babut : le théologien, l'homme d'Eglise.	263
« Le Cri de Nîmes » (Extrait). — La silhouette populaire de Charles Babut.....	285
Elie GOUNELLE : Charles Babut : son rayonnement spirituel et social	286
Charles BABUT : Comment procurer la paix (Sermon inédit).....	297

(Voir la suite du Sommaire à la première page de ce numéro.)

Tant que la Société des Nations, ayant condamné le crime, n'aura pas pris toutes les précautions pour le prévenir ou le réprimer, elle n'aura pas accompli tout son devoir.

A. BRIAND.

On s'abonne directement et économiquement au C./c. postaux : Gounelle-Lyon 7632

Pour tout changement d'adresse : 1 fr.

SÉRIE NOUVELLE (Fondation 1887, par G. CHASTAND).

Oct.-Nov. 1932

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Elie GOUNELLE, Directeur, 2, rue Balay, St-Etienne (Loire). Ch. post. : Lyon 7632
- A. SUJOL, Secrétaire de rédaction, 30, rue Pasteur, Nîmes (Gard).
- Wilfred MONOD, Professeur à la Faculté de théologie de Paris.
- Georges LAUGA, Pasteur de l'Eglise de Passy.
- Marc BOEGNER, Prés. de la Fédération franç. des Etud. chrétiens.
- J. JÉZÉQUEL, Secrétaire Général de l'« Alliance Universelle ».
- Georges THÉLIN, du Bureau International du Travail de Genève.

ABONNEMENTS (dès Janvier ou Juillet). TARIFS POUR 1935 :

- FRANCE : 40 francs par an. (Pasteurs, étudiants, ouvriers : 30 francs).
- UNION POSTALE : 60 francs. (Pasteurs, étudiants : 50 francs en s'abonnant).
- SUISSE : Chez M. Tell Robert. Joux Pélichet, 20, Le Locle. C./c. p. IV. B.-1161.
- ITALIE : Chez M. Césaire Gay, via le Conte di Torino 2, Pinerolo (Torino).
- BELGIQUE : Chez M. Thonger, pasteur, 5, rue du Champ-de-Mars, Bruxelles.
- AMÉRIQUE DU SUD : Chez M. Em. Galland, 161, Paseo Colon, Buenos-Ayres (Argentine)

(Les abonnements partent de Janvier ou de Juillet. — Noter les nouveaux tarifs)

ANNONCES. — S'adresser : soit au Bureau de la Revue, 2, rue Balay, St-ETIENNE ; soit à Paris à l'Agence des Publications Protestantes, 12, rue de la Victoire (Téléphone : Trudane 48-44).

Avec son tirage dépassant trois mille exemplaires « LE CHRISTIANISME SOCIAL » peut rendre de grands services à ses abonnés et lecteurs par sa publicité.

TARIF DES PETITES ANNONCES : Demandes d'emplois, la ligne, 1 fr. 75. — Offres d'emplois, Location ou Divers, 3 francs. — Faire part 3 fr. 50 Pour les pasteurs, 1 franc.

ANNONCES COMMERCIALES : la ligne, 3 fr. 50.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS-5^e

L. HOULLEVIGUE

Vient de paraître :

PROBLÈMES ACTUELS
DE
L'ASTROPHYSIQUE

- Les Appareils et les Méthodes
- Le Système solaire
- La Nature et la Vie des Etoiles
- L'Atmosphère d'Univers

(22 figures dans le texte)

Un vol. in-18 (12 18), broché..... 14 fr.

Librairie FISCHBACHER, 33, rue de Seine, PARIS, 6^e
et 47, rue de Clichy, PARIS, 9^e

ÉTUDES SUR CALVIN
ET LE CALVINISME

- publiées à l'occasion d'une Exposition à la Bibliothèque Nationale par MM. EUG. CHOISY, E. DE KULIFAY, J. COURVOISIER, H. STROHM, H. KUYPER, M. CADIX, A. LECERF, L. WENZELIUS SCHMIDT, HAUSER, J. DE SAUSSURE, P. MAURY A. EMAITRE Un vol in 16 carré. 12 fr.
- Calvin et l'Institution chrétienne, par L. IMBERT DE LA TOUR. In-8 .. 25 fr.
- La voix de toujours : Entre dans ma joie dialogues intérieurs, par G. F. GROSJEAN. In-16 carré..... 6 fr.
- Conscription et Conscience, par J.-W. GRAMM. In 16..... 7 fr.
- Se-mons pour les Enfants, par DANIEL MONNIER. In-16..... 12 fr.
- Mes aventures de chasse, de guerre d'espionnage, par le Général BADEN-POWELL. In 8..... 15 fr.
- L'Atlantide, recherches géographiques et historiques, par A. BESSMERTNY. In 8... 20 fr.

FAM. PROTEST. banlieue imméd. Lille, cherche pensionnaire universitaire. Prix mod. Ecr. Agence Publications Protestantes, 12, rue de la Victoire, Paris.

Nous recommandons aux Lecteurs de « Christianisme social »

CHOCOLAT FAVARGER

Spécialité PIEMONTA } fondant noisette dessert exquis

Usine à SAINT-ÉTIENNE (Loire)

R. C. Saint-Etienne 12-759

— S. d. R. —

L'ARMÉE DU SALUT OBSERVE EN CE MOMENT SA SEMAINE DE RENONCEMENT ANNUELLE.

SANS RIEN RETIRER AUX SOMMESQUE VOUS CONSACREZ A VOTRE ÉGLISE OU A VOS ŒUVRES, POUVEZ-VOUS, PAR UN SACRIFICE PERSONNEL AIDER L'ARMÉE A POURSUIVRE SA MISSION DE SAUVETAGE ?

Veillez adresser votre don 70 Rue de Rome, Paris - Chèque Postal Paris. Armée du Salut 53-05.

La Revue du Christianisme Social

48^e ANNÉE

SOMMAIRE

Le Pasteur Charles Babut (1835-1916) à l'occasion de son centenaire

Pages

I

Henri BABUT : Charles-Edouard Babut : esquisses biographiques	247
Paul GOUNELLE : Charles Babut prédicateur.....	256
Henri MONNIER : Charles Babut ; Le théologien, l'homme d'Eglise.....	263
« Le Cri de Nîmes » (Extrait). — La silhouette populaire de Charles Babut.....	285
Elie GOUNELLE : Charles Babut, son rayonnement spirituel et social.....	286
Charles BABUT : Comment procurer la paix (Sermon inédit).	297

II

MM. Elie GOUNELLE, Théodore GOUNELLE, MOUSSEAUX et Arnold MOBBS : Quelques réflexions et comptes rendus du Congrès du Christianisme social Lille-Roubaix (26-29 septembre 1935).....	305
Wilfred MONOD : Le « Problème du Bien » devant « l'Union pour la Vérité ».....	315

En Allemagne hitlérienne

François WENDEL : Le conflit au sein des Eglises protestantes.....	325
André CHAMSON : Discours au Musée du Désert Cévenol : « La Résistance d'un peuple ».....	337
Elie LAURIOL : Le conflit italo-éthiopien.....	341

A travers Livres et Revues

Livres

J. J. : La Jeunesse en Russie soviétique, par Klaus Mehnert.	347
M. VOGÉ. — La crise de l'Europe, par André Siegfried.....	348

M. de COURTEVILLE : Les plus belles histoires ou la Bible à portée de nos enfants, par le pasteur Marcel Arnal, tome II.....	350
E. L. : Le sentiment religieux chez Victor Hugo, par H. Barbier.....	352
A. S. : Lord Shaftesbury and Social-Industrial Progress, par J. Wesley-Bready.....	352
A. SUJOL : Le Problème de l'Eglise. Recherches sur le concept de l'Eglise dans l'antiquité chrétienne, par Joseph Boni.....	352
A. S. : Adam, où es-tu ?, par Alex. Lavauchy.....	353
— Après 50 années. Mes adieux à l'exercice du ministère évangélique, par Ernest Morel.....	353
— En hommage à la mémoire de M. le pasteur Louis Comte.	354

Périodique

Histoire locale, par M. Charny (<i>Petit Méridional</i> , 9 juillet 34).	354
---	-----

Documents

— Encore un mouvement international.....	356
— Léonhard Ragaz est sorti du Parti socialiste.....	357
— Message de l'Alliance Universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises. Assemblée plénière internationale, Chamby-sur-Montreux (Suisse), 12-18 août 1935.....	358
— Almanach des Missions 1936.....	359
— Almanach Jean Calvin 1936.....	359
— Calendrier de la Famille.....	361
— La Bible Jour après Jour.....	361
— A propos de l'appel en faveur des Sarrois.....	361
— Ordre international des Bons Templiers.....	362
— Les puissances spirituelles et la condamnation de l'agresseur.....	363
— Voix de l'opinion publique universelle.....	364
— Congrès de l'Association des Sans-Dieu.....	364
— Creative Society.....	365

In Memoriam

Le professeur Ernest Morel.....	366
---------------------------------	-----

Communication importante

E. GOUNELLE : NOTRE REVUE EN 1936.....	368
--	-----

A l'occasion du Centenaire de Charles Babut

Charles-Edouard Babut

(1835-1916)

NOTES BIOGRAPHIQUES

N. B. — Lorsque ces notes biographiques ont été rédigées, nous ne connaissons pas l'Hommage qu'a rendu à C.-E. Babut notre ami le doyen Henri Monnier, et que l'on trouvera plus loin. Les lecteurs du *Christianisme Social* voudront bien excuser des répétitions de faits et de textes, que nous ferions disparaître, si nous en avions encore le temps.

H. B.

Bien que le souvenir du pasteur C.-E. Babut, mort pendant la guerre (Nîmes, 18 septembre 1916), s'enfonce déjà dans un passé qui semble lointain, l'évocation de cet homme de Dieu à l'occasion du centenaire de sa naissance (Paris, 6 avril 1835), ne paraîtra pas inopportune, nous aimons à l'espérer, aux lecteurs du *Christianisme Social*. On reprochera plutôt à l'unique fils qui lui ait survécu d'avoir attendu dix-neuf ans pour remettre en lumière une figure protestante aussi connue et vénérée et, s'y décidant enfin, d'offrir au public de simples « notes biographiques ».

Nous ne sommes pas sans réponse à cette double observation.

Pour une biographie complète et vivante de C.-E. Babut, une biographie qui serait « comme un portrait en pied » (1), les documents feraient défaut. Le modèle semble avoir pris à tâche de décourager ses peintres. Il n'a laissé aucun papier personnel, ni mémoires, ni journal intime, ni ces indications de fait, ces réflexions jaillies de la vie quotidienne qui donnent tant de prix, pour les amis d'Alexandre Vinet, à ses *carnets* , conservés à la Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud. Il faudrait réunir des lettres : tâche longue, difficile et dont les résultats ne sauraient s'étendre à toute la suite de cette longue existence.

(1) Elle était déjà réclamée par le regretté H. Draussin, au début de trois articles qu'il consacrait à *Charles Babut*, en juin-juillet 1917, dans la petite revue suisse, aujourd'hui disparue : *La Famille* (Georges Bridel et Cie, éditeurs, Lausanne).

Mais, surtout, C.-E. Babut s'est lui-même opposé formellement au dessein dont il s'agit : ses enfants en ont le souvenir très net.

— Alors, dira-t-on, pourquoi ces notes elles-mêmes et les articles qu'elles introduisent ? N'est-ce pas trop ou trop peu ?...

Certes ! il y avait là un cas de conscience dont nous sentons l'extrême délicatesse. Quelques faits précis sont venus à notre secours, dans le souci que nous avons de rendre hommage à une chère mémoire et de ne pas priver de son dû le protestantisme de langue française.

Lors du centenaire d'Adolphe Monod (1902), C.-E. Babut, neveu du grand prédicateur, n'a pas refusé de venir parler de son oncle au temple de l'Oratoire-du-Louvre, et son discours, revu et complété par lui, est devenu une plaquette éditée à la Librairie Fischbacher. Précédemment, notre père avait publié, dans la *Revue Chrétienne*, une étude sur un autre chrétien éminent, qu'il avait beaucoup connu, lui aussi : le pasteur luthérien Louis Meyer, et, dès les premières lignes, il revendiquait pour le protestantisme le droit et le devoir de garder la mémoire de ses « saints ».

Il est vrai, le pasteur de Nîmes se serait opposé avec une sorte d'indignation douloureuse à ce que pareille épithète lui fût appliquée, comme elle le fut effectivement par la vénération populaire dès le jour de sa mort. C'est cette humilité de C.-E. Babut, trait dominant de sa physionomie spirituelle, qui, s'affirmant par-delà la tombe, nous commande une réserve, un scrupule pleins de respect... Voici comment il s'exprimait, le jour où fut célébré à Nîmes son cinquantième pastoral (15 décembre 1912) (1) :

« Tout ce que je vois et entends aujourd'hui me remplit d'émotion et de reconnaissance, mais aussi de confusion. C'est vraiment trop de bruit autour de ma pauvre personne et de mon pauvre ministère. Si je suis obligé à mon tour de parler de moi-même, je ne le ferai que pour rendre grâce à Dieu et m'humilier devant sa face. »

Et, après avoir cité les adieux de l'apôtre Paul aux anciens de Milet (Actes 20) : « En présence de ces paroles et de cet exemple, le sentiment de mon indignité et de mon infidélité m'étreint et m'accable ; il me semble que je ne puis sans usurpation m'approprier le titre de ministre de Jésus-Christ ; et, bien loin d'accepter vos éloges, je me sens pressé de vous demander pardon en même temps qu'à Dieu. »

Il fallait citer de telles paroles, donner acte de « ces aveux » à celui qui, en un jour pareil, a tenu à les apporter

(1) *Bulletin de l'Eglise Chrétienne Réformée de Nîmes* (décembre 1912), pp. 23, 26.

à ses frères, et même à leur « donner de la précision » (1). Mais, en même temps, il nous sera permis de faire une remarque analogue à celle de tout à l'heure, à propos du centenaire d'Adolphe Monod : le cinquantenaire pastoral de C.-E. Babut a pu être célébré, il ne s'y est pas opposé de façon absolue, mais en a fait l'occasion d'un nouveau et pressant appel à son Eglise, et ce furent des heures bénies pour beaucoup de ceux qui les ont vécues... Nous pouvons donc à notre tour, à la condition de nous placer dès l'abord et résolument dans l'esprit de C.-E. Babut, faire succéder à la célébration de son cinquantenaire pastoral en 1912 la commémoration du centenaire de sa naissance en 1935.

Lui-même, du reste, va nous aider à nous est apparue. Nous manquons de documents personnels, disions-nous. En voici un tout de même, bien caractéristique en sa concision voulue. Nous le devons à l'étude déjà mentionnée de H. Draussin ; cédonslui la parole :

« Lorsque, chargé par le doyen Lichtenberger d'écrire pour le dernier volume de l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* quelques notices biographiques, je dus demander aux intéressés eux-mêmes les éléments essentiels de mon travail, Ch. Babut, qui avait déjà tous les titres à figurer dans une galerie des notabilités protestantes du moment, me donna, par carte-postale, cette laconique satisfaction (2).

Nîmes, 8 février 1882.

Cher frère,

Je suis né le 6 avril 1835. Après quelques mois de philologie (à Montauban on dirait philosophie) à Strasbourg, j'ai fait mes études de théologie à Montauban. J'ai visité ensuite quelques Universités allemandes (surtout Heidelberg, à cause de Rothe) ; puis passé quelques mois en Angleterre, puis exercé un préceptorat à Paris. J'ai été consacré à Beaumont-les-Valence (Drôme), ma première Eglise, le 12 décembre 1862. J'ai quitté Beaumont à la fin de mars 1865, ayant été nommé pasteur à Nîmes en remplacement de M. Jean Monod. J'ai pris part aux trois Synodes de 72 (pas 73), 79 et 81. J'ai écrit, en effet, dans le supplément théologique de la « Revue Chrétienne », deux ou trois articles sur le système de Rothe, peu dignes d'être signalés à l'attention publique, puisqu'ils sont restés inachevés. A part cela, j'ai publié quelques sermons détachés (pas nécessaire, n'est-ce pas ? d'en dresser la liste), deux ou trois articles dans la « Revue Chrétienne » ou ailleurs, et un cours de religion.

(1) Voir la suite de l'allocution, p. 26.

(2) C'est nous qui demandons la permission de mettre en italiques le document ici apporté.

J'ai dirigé le « *Bulletin de la Mission Intérieure* » depuis son origine. Tous ces détails me paraissent n'avoir qu'un très médiocre intérêt pour le public ; mais puisque vous les demandez, les voilà. Veuillez excuser le retard.

» Votre bien dévoué,

» C.-E. BABUT. »

« Ces quelques lignes dépeignent l'homme », dit avec raison H. Draussin. Elles nous fourniront le cadre des notes ci-dessous, destinées à compléter sur quelques points, avec le minimum de commentaires, le *curriculum vitæ* qu'on vient de lire, puis à le continuer pour le temps qui a suivi (1882-1916).

La carte ne dit rien de l'enfance, ni de l'adolescence. Deux influences sont ici à signaler : celle de la mère, née Adèle Monod (l'enfant n'a connu que malade son père, Edouard Babut, ancien employé de banque à Londres : il l'avait vu, du moins, souffrir en chrétien), puis celle d'Adolphe Monod, oncle maternel, qui devait mourir le jour même où C.-E. Babut atteignait sa majorité. Nous avons à ce propos, dans le discours dont nous avons parlé plus haut, le témoignage du neveu, reçu, nous dit-il, au foyer d'Adolphe Monod « comme si j'eusse été l'un de ses enfants (1) ».

« Je puis affirmer qu'aucun des chrétiens avec qui j'ai été en relations dans ma jeunesse, — j'en ai connu de grands et dont le souvenir m'est resté bien cher, un Louis Meyer, un Dieterlen père, un Richard Rothe, — aucun d'eux, dis-je, ne m'a inspiré plus, ni peut-être autant de vénération qu'Adolphe Monod. Quelle que fût sa bonté, ce ne fut jamais sans un battement de cœur que j'ai franchi le seuil de son cabinet, car je sentais que j'étais un pécheur et que j'entrais chez un saint. Je ne voudrais pas laisser croire que l'austérité de mon oncle fit régner autour de lui une sorte de contrainte ; je l'ai vu faire de bons rires et d'aimables plaisanteries ; je me souviens de charmantes promenades, en temps de vacances, où tantôt il nous récitait avec l'accent d'un Talma des scènes entières de Racine, tantôt il se livrait avec nous, lycéens, à d'innocents jeux d'esprit. Mais jamais je ne l'ai vu faire, ni entendu dire quoi que ce soit qui me parût mériter un blâme. »

Si nous avons donné cette page *in extenso*, ce n'est pas seulement parce que le portrait d'Adolphe Monod qu'elle esquisse ne devait pas être mutilé, c'est aussi parce que nous avons été très frappé, en la relisant, de la ressemblance entre le modèle et le peintre. Chez ce dernier, même rire franc, mêmes divertissements littéraires, mais aussi même sérieux profond, intense et même consécration totale qui,

(1) Ouvr. cité, pp. 20-21.

dans les sentiments qu'il inspirait à ses enfants, mêlaient à la tendresse confiante une sorte de crainte...

Sans nous étendre sur les études classiques de C.-E. Babut et sur ses succès scolaires, il nous faut noter avec Francis Chaponnière, le rédacteur bien connu de la *Semaine religieuse* de Genève (1) que le jeune lycéen remporta le prix de philosophie au Concours général « à la suite d'un travail sur l'*Induction*, où il concluait que cette opération de l'esprit doit aboutir à la croyance en un Dieu de bonté ».

Quant aux études théologiques à Montauban, elles furent couronnées par la soutenance d'un thèse intitulée : *Etude sur la doctrine de Paul touchant la personne de Christ dans les Epîtres aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates*. Le fait que le jeune théologien avait délibérément restreint le champ de son étude aux quatre grandes épîtres pauliniennes atteste l'influence qu'exerçaient alors (1858) les travaux de l'Ecole dite de Tubingue. Mais surtout, dès ce premier écrit, C.-E. Babut va droit à la personne du Christ et, pour la connaître, s'adresse à saint Paul, qui restera, le Maître mis à part, le docteur préféré de sa pensée et de son cœur.

Le « préceptorat à Paris » s'exerça dans le milieu exceptionnellement ouvert et vivant que constituait la demeure d'Edmond et Elise de Pressensé, et au profit de deux étudiants qui s'appelaient : Gabriel Monod, le futur historien, et Tommy Fallot.

Nous arrivons aux années de ministère. On voit que C.-E. Babut n'a eu que deux Eglises : Beaumont-les-Valence et Nîmes. Ce n'est pas que les appels lui aient manqué. Il en a reçu notamment, à deux reprises, en vue d'une chaire à la Faculté de théologie de Montauban. Des scrupules de modestie (2), le sentiment d'un devoir supérieur, le retinrent à Nîmes où, d'après ses propres expressions citées par F. Chaponnière, il considérait sa situation ecclésiastique comme « un poste d'intérêt général ». En fait, n'est-ce pas à Nîmes, et sur son vœu persévérant, que devait se tenir en 1909 la première Assemblée générale du Protestantisme français ?

(1) Il a consacré deux articles dans ce journal à Charles-E. Babut, aux dates du 25 novembre et du 2 décembre 1916.

(2) Après le second appel, C.-E. Babut écrivait à son ancien condisciple et ami, le doyen Charles Bruston (Nîmes, 14 mai 1894) : « Y avait-il vraiment en moi l'étoffe d'un professeur ? Ai-je enfoui un talent que Dieu m'avait confié ? S'il en est ainsi, qu'il me pardonne ! Mais même dans cette hypothèse, il vaut mieux, me semble-t-il, continuer à faire valoir (tant bien que mal) le talent qui est déjà en circulation, qu'employer le reste de mes forces à essayer de déterrer l'autre, trop profondément enfoui. »

« J'ai pris part, écrit notre père en 1882, aux trois Synodes de 72 (pas 73), 79 et 81. » Il ne rappelle pas qu'il fut le prédicateur d'ouverture du Synode de 1872 et y prononça, au temple de l'Oratoire-du-Louvre, un discours sur le *Témoignage que Jésus-Christ se rend à lui-même*. Ce discours a été recueilli dans le second volume des *Sermons* publiés du vivant de C.-E. Babut et par ses soins (1). Les mots entre parenthèses : (pas 73), nous ont intrigué. Ne suggèrent-ils pas que C.-E. Babut s'était volontairement abstenu de prendre part à cette seconde session du Synode officiel ? Et ne serait-ce pas pour ne pas s'associer à la démarche par laquelle la majorité, siégeant désormais seule, devait demander au gouvernement de Thiers de rendre obligatoire l'adhésion des pasteurs à la Déclaration de foi ? C.-E. Babut avait, d'ailleurs, eu l'occasion de faire connaître toute sa pensée sur les circonstances ecclésiastiques d'alors, dans un rapport présenté, en cette même année 1873, à une Conférence (pastorale ?) réunie à Bordeaux, rapport publié sous ce titre : *La crise actuelle de l'Eglise Réformée de France* (2). Et déjà, le 9 juillet 1872, pendant la première session du Synode, il écrivait de Paris à son beau-frère, le pasteur Charles Schroeder, de Vevey : « Rien ne me ferait plus horreur que de faire, au nom de la foi, quelque chose qui ne serait pas conforme à la stricte équité. »

A propos de sa participation aux Synodes généraux officiels de 1879 et 1881, C.-E. Babut ne signale pas qu'à la suite du premier il fut nommé président de la première Commission permanente, et qu'il fut modérateur du second.

La direction du « Bulletin de la Mission Intérieure » impliquait celle de la Mission Intérieure elle-même. Jusqu'au moment où il eut pour successeur le pasteur Emile Houter, fondateur et directeur du *Relèvement*, C.-E. Babut s'est donné avec ardeur à cette activité, qui répondait à ses préoccupations les plus chères : l'évangélisation, le réveil des âmes et des Eglises, l'union des croyants dans l'action et le témoignage (3).

Quel ne fut pas, d'autre part, son amour pour la Mission en terre païenne, et particulièrement la Société des Missions de Paris ! Notre père en a témoigné lui-même lors de son cinquantenaire pastoral, en répondant au directeur Jean

(1) Chez Grassart, éditeur, puis à la Librairie Fischbachert. Ces deux volumes sont malheureusement épuisés. Il reste quelques exemplaires des *Sermons choisis* (Edition du Cinquantenaire pastoral) et quelques collections de *La Bible et la Vie* (sermons inédits publiés par le sous-signé).

(2) On le trouvera à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, 54, rue des Saints-Pères.

(3) Le pasteur Hirsch (*Memor*) a raconté dans le journal *L'Eglise Libre* (« Lettre de Paris » du 30 septembre 1916), comment, dans une

Bianquis et en évoquant le souvenir de son ami Alfred Boegner, rappelé à Dieu quelques mois auparavant (1).

Il serait enfin étrange de ne pas rappeler dans cette Revue la part que C.-E. Babut a prise au mouvement du christianisme social et à la vie de l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales, fondée à Nîmes en 1888. Il fut l'ami et le conseiller d'Edouard de Boyve, promoteur de l'École de Nîmes et directeur du journal *L'Emancipation* (2) ; il présida la Commission d'action protestante évangélique sur le terrain moral et social, fondée par la seconde Conférence de Lyon (1899).

Pour revenir à l'activité plus spécifiquement ecclésiastique, notons avec H. Draussin : « pendant plus de trente ans, il a présidé une des Commissions synodales, celle du Corps pastoral, qui a la délicate mission de connaître et de secourir certaines détresses, de fournir des suffragants à des pasteurs malades ou âgés, de distribuer des subsides pour les études des enfants de pasteurs » (ces indications ne répondant plus que partiellement aux réalités actuelles).

L'existence de C.-E. Babut en ses dix ou douze dernières années a été marquée, comme celle du Protestantisme français pendant le même temps et au delà, par deux crises capitales — que nous ne songeons pas, cela va sans dire, à mettre sur le même plan : — la Séparation, la Guerre.

La Séparation répondait aux vœux et à l'attente du pasteur de Nîmes (voir déjà sa brochure de 1873, mentionnée plus haut). Il y vit dès l'abord un appel au rapprochement des Eglises. Nous avons dit comment ses efforts persévérants ont abouti à la convocation de l'Assemblée générale du Protestantisme français à Nîmes, en octobre 1909.

assemblée annuelle de la Mission Intérieure Évangélique tenue à Valence, l'on décida que le Comité Central n'aurait plus son siège à Nîmes. Le motif de cette décision doit être cherché dans les sympathies qu'un des agents de la Mission, et avec lui le président, avaient manifestées pour l'Armée du Salut. Les temps sont heureusement changés : M. Hirsch le remarquait déjà en 1926.

(1) Nous aimerions citer ici le témoignage du directeur Bianquis, rapporté par F. Chaponnière dans le second de ses articles de la *Semaine Religieuse* (7 décembre 1916). En voici du moins quelques lignes : « L'exercice se terminait-il par un déficit ? La grande voix de M. Babut s'élevait aussitôt pour proposer quelque moyen d'éteindre ce déficit ; il ouvrait une souscription et joignait l'exemple à l'appel. Quelle joie quand l'entreprise réussissait, quand l'ennemi était enfin vaincu ! » Ajoutons un simple fait : dix ans après la mort de C.-E. Babut, on a pu lire, dans les listes de dons publiées par le *Journal des Missions* et à la suite de deux initiales : « En souvenir des efforts de M. Babut pour éteindre le déficit. »

(2) Nous ne donnons pas ici le détail des œuvres nîmoises auxquelles le pasteur Babut a coopéré. On trouvera des renseignements à ce sujet dans les discours prononcés à son cinquantenaire pastoral par son collègue et ami le pasteur Trial, ainsi que par M. Benoît-Germain, membre du Conseil presbytéral.

Sur le travail de C.-E. Babut, dans son Eglise même, voici comment s'est exprimé, lors du Cinquantenaire pastoral, le pasteur Trial, président du Conseil presbytéral (1) : « Si notre communauté ne s'est pas disloquée, si nos quarante-trois œuvres de bienfaisance, de solidarité, d'éducation et d'édification ont échappé à la division et par suite à la ruine, si la paix et l'entente pour le bien règnent parmi nous, en une large mesure c'est à vos efforts que sont dus ces résultats bénis. Notre Eglise ne l'oublie pas et ne l'oubliera pas. »

La Guerre... Elle a brisé le cœur du pasteur et du père en même temps qu'elle consumait ses dernières forces, mais peut-être nous a-t-elle valu son œuvre la plus achevée, son témoignage le plus décisif. Ce furent, dès les premiers jours, les lettres au D^r Dryander, prédicateur de la Cour de Berlin (2), lettres dont Alfred Loisy devait proclamer l'auteur (3) « le seul chrétien qui soit resté en Europe ». Ce fut ensuite, au lendemain de la mort du sous-lieutenant Ernest Babut, le sermon qui a été publié sous ce titre : *Nos deuils*. Nous avons entendu ce sermon, et pouvons attester que nous avons alors vécu une des grandes heures de notre vie. Deux prédications sur le *Sacrifice*, celui de Dieu à l'homme et celui de l'homme à Dieu, devaient clore ce long ministère ; le prédicateur n'a pas pu les prononcer, et le pasteur G. Merle, son ancien catéchumène, en a donné lecture du haut de la chaire, le dimanche qui a précédé et celui qui a suivi la mort. Ainsi, suivant une remarque citée par F. Chaponnière, le vœu d'Adolphe Monod, réalisé d'abord pour lui-même, le fut aussi en faveur de son neveu : « Que ma vie ne s'achève qu'avec mon ministère, et mon ministère qu'avec ma vie ! »

Henry BABUT.

*
**

N. B. — A ces notes biographiques, pour leur restituer un peu du caractère personnel qui leur manque, — on a compris pourquoi, — nous pensons pouvoir ajouter deux

(1) *Bulletin* déjà mentionné, p. 5.

(2) Il y en a eu deux, la seconde provoquée par la réponse du D^r Dryander. Les trois documents seraient singulièrement intéressants à reproduire, mais les temps ne sont pas venus où une pareille publication pourrait se faire sans risquer de nuire à la cause même que notre père voulait servir : celle du maintien et de l'approfondissement des rapports fraternels entre chrétiens allemands et français.

(3) Dans une brochure intitulée : *Guerre et religion*. On lira avec intérêt ce qu'à propos de cette brochure et de son auteur, C.-E. Babut écrivait à son fils, l'historien Ernest Babut (16 mars 1915) : « Je le trouve très obligeant, trop obligeant pour moi, beaucoup plus qu'envers le pape. Mais je ne trouve pas ses critiques fondées ; je ne pense pas qu'il y ait contradiction entre mon christianisme et mon patrio-

brefs témoignages. Ils sont empruntés à des lettres écrites au lendemain de la mort de C.-E. Babut et émanent, le premier d'un collègue, le second d'une ancienne catéchumène. Il nous paraît préférable de ne pas citer de noms, les lettres n'ayant pas été écrites en vue de publicité.

I. — « ... Parmi les traits admirables de son âme chrétienne et apostolique, celui que j'ai le plus admiré, c'est toujours son exquise délicatesse vis-à-vis des âmes, quelles qu'elles fussent : Il n'y a pas d'homme qui ait plus respecté l'âme humaine que cet homme, à ma connaissance, ni avec plus de tact et d'humilité. Et c'est pourquoi on allait à lui avec une confiance totale, sûr d'être édifié, remis dans le bon chemin, consolé, réconforté. Plusieurs fois dans ma vie, j'ai vu clair dans mon âme, parce que le regard de Charles Babut y avait mis quelque clarté. »

II. — « ... Cher Monsieur Babut, lui qui avait tant de peine à accepter les événements actuels, il est en pleine lumière. Ces ténèbres si douloureuses sont dissipées. Il est heureux, nous ne pouvons gémir. Seulement, pauvres nous !...

» Mais ne trouvez-vous pas que, lui là-haut, c'est le Ciel plus près, moins troublant, c'est une demeure amie...

» ... Quand on pense combien son être humain était détruit, et combien tout ce qui était divin en lui avait pris toute la place... Dieu l'avait pris dès ici-bas tout entier.

» ... Ce que nous avons de meilleur en nous, c'est à lui que nous le devons ; il a montré à tous ceux qui l'ont approché ce qu'est le serviteur de Dieu... Je bénis Dieu de l'avoir connu, d'avoir été sa catéchumène, bien indigne, hélas ! mais qui n'oubliera jamais l'esprit clair, large et si plein d'amour de son pasteur.

» Notre pasteur, il me semble qu'il le sera toujours... Quand j'en entends un autre, je me dis toujours : « Comment M. Babut dirait-il cela ? », et je puis exactement me le figurer. Et maintenant il est plus près encore de nous, les éloignés ; il semble qu'il veille sur nous de là-haut, et cette idée donne des forces nouvelles. »

tisme ; il n'y en pas plus qu'entre son patriotisme et son humanisme. » Et voici ce que, dans le même sens, le pasteur de Nîmes avait déjà écrit au même correspondant (18 septembre 1914) : « Nous nous associons de tout cœur à tes émotions et à tes espérances ; mais le sentiment patriotique ne peut affaiblir chez moi le sentiment chrétien et humanitaire ; la vision de cette énorme effusion de sang et de ces souffrances sans nombre me hante et m'opresse jour et nuit. »

Ch.-E. Babut prédicateur

Charles Babut a été prédicateur dans l'âme. Nul pasteur n'accorda au sermon une place plus importante dans son ministère. Sans négliger ses autres devoirs pastoraux, — auxquels il apportait une conscience dont on se souviendra longtemps, — prêcher l'Évangile, avec tout son cœur et toute sa pensée, entraîner vers son Sauveur les auditoires qui se pressaient au pied de sa chaire, était à la fois son constant souci et sa joie. Trop souvent, aujourd'hui, les comités, les foyers, les œuvres sociales, les œuvres de jeunesse, les budgets angoissants rejettent la prédication au second plan, et le sermon, renvoyé à la dernière heure, est hâtivement préparé, insuffisamment pensé... Charles Babut, pendant plus d'un demi-siècle, a donné sans défaillance ce bel exemple d'un pasteur qui a compris toute la portée de ce devoir essentiel : nourrir son troupeau du pain de vie.

Il a écrit à peu près tous ses sermons, mais en a peu publié. Trois volumes seulement, en dehors de quelques discours isolés, ont paru de son vivant, le dernier à l'occasion de son cinquantième pastoral. Ses enfants ont imprimé depuis deux recueils de prédications prêchées pendant la guerre, et une série de sermons, trop tôt interrompue, sous le titre : *La Bible et la Vie*.

Préoccupé de se renouveler sans cesse, Ch. Babut savait mettre à profit l'actualité, adapter ses discours aux besoins du moment. « J'ai peine, écrivait-il dans la préface du troisième volume, à me retrouver dans mes anciens discours. Lorsque j'aborde à nouveau un texte déjà traité une ou plusieurs fois, ce qui n'est par rare, je ne relis pas mes vieux manuscrits. Sous la poussière où ils dorment, trouvera-t-on quelque chose d'utile à publier, et d'approprié aux besoins de la génération contemporaine ? On en jugera après ma mort, si l'on pense qu'il vaut la peine de remuer et de fouiller ce bagage de plus d'un millier de sermons. » Il était très rare qu'il donnât deux fois le même discours. Il prêchait tour à tour, avec ses collègues, dans les trois temples de Nîmes, et il était admis que ce fût la même prédication. On nous assure qu'il ne céda jamais à la tentation. « Cela lui donnait plus de peine, a-t-il dit, de reprendre un ancien sermon que d'en composer un neuf. » Ses sermons, il les portait dans sa tête, le

long des rues, en visite, en voyage, et même à table. Et telle était sa mémoire qu'il pouvait ensuite les écrire d'un seul jet, sans rien avoir à changer à leur belle ordonnance. Dans ses dernières années, devenu sourd et presque aveugle, il les dictait avec une telle maîtrise de sa pensée, que, souvent interrompu, il ne s'impatientait jamais et reprenait tranquillement le paragraphe, ou même la phrase, où il les avait laissés. Il les relisait ou se les faisait relire une ou deux fois, et il les prêchait tels quels.

« Un jour que je devais prêcher pour lui, m'écrivit son fils Henry, je me suis trouvé légèrement indisposé. En m'accompagnant au temple, il m'a dit : J'ai pensé ce matin que tu pourrais être empêché de prêcher, et il m'est venu l'idée d'un sermon sur cette parole de Jésus à Nicodème : « Ne t'étonne pas... » Il m'a donné aussitôt le plan de ce sermon, si séduisant que j'ai demandé à lui laisser la parole... » Une de ses filles nous a raconté que, dans sa vieillesse, au cours d'une promenade, il avait ébauché devant elle le plan de trois sermons, admirablement composés, — et dont il ne s'est, du reste, jamais servi. Aux derniers jours de sa vie, épuisé par la maladie, il put encore dicter deux méditations, qu'un collègue, qui avait été son catéchumène, lut en chaire à sa place. Ch. Babut était mort quand fut lue la seconde, comme un message de l'au-delà à ses paroissiens bien-aimés. On devine la richesse d'une telle prédication, jaillie sans interruption de la vie et de l'expérience quotidienne d'un pasteur qui aimait passionnément les âmes, toujours attentif à combattre leurs doutes, à dissiper leurs illusions, à consoler leurs peines, à fortifier leur foi, écrasé parfois par le sentiment de sa responsabilité à leur égard.

*
* *

Au point de vue de la forme, on ne peut qu'admirer la clarté, la pureté classique du style de l'orateur. Il avait eu une formation littéraire exceptionnelle. Il possédait plusieurs langues : latin, grec, hébreu, allemand et anglais. Dans toutes ces langues, il pouvait citer de mémoire de larges extraits des grands écrivains. A onze ans et demi, en cinquième, il savait par cœur un chant d'Homère, « et je crois bien, ajoutait-il dans sa vieillesse, que je le sais encore ». Un jour, il me récita, sans hésiter, plusieurs vers latins tirés des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, et qu'il avait autrefois notés pour leur splendeur. Ce goût de la beauté classique ne peut que mettre en valeur ses dons naturels. Les limites de cet article ne nous permettent pas de longues citations. Voici une page d'un sermon pris au hasard (*Le cri des pierres*) :

... « On appelle poètes ceux qui entendent plus distinctement

que d'autres ce soupir de la création ; ils discernent, dans toutes les régions du monde visible, dans l'animal qui se lasse et souffre, dans la fleur qui se flétrit à peine éclos, dans le bruit monotone du flot qui fatigue le rivage, dans la douce clarté des nuits sereines, je ne sais quelle mélancolie qu'ils traduisent en paroles humaines, et qui prête à leur poésie son charme le plus pénétrant. La Nature attendait donc aussi le Libérateur. Quand il parut pour la première fois sur la terre, elle s'illumina d'une clarté merveilleuse et souleva un coin du voile qui cache le ciel. Durant le ministère de Jésus, elle se montra docile à ses ordres, à sa voix les vents et les flots se calmaient, le sépulcre rendait ses morts. Tandis qu'il agonisait sur la croix, la nature se voila de ténèbres, comme pour ne pas voir son supplice. Quand il eut rendu l'esprit, la terre trembla, des rochers se fendirent, des sépulcres s'ouvrirent. N'y a-t-il pas là quelque chose comme le cri des pierres dont parle notre texte ? Visitons par la pensée quarante ans après la mort de Jésus, ce lieu, le plus célèbre de toute la terre, où fut Jérusalem. Est-ce que ces ruines fumantes, est-ce que cette désolation sans égale ne proclament pas tout ensemble la vérité de la prophétie de Jésus et la grandeur du crime de ses meurtriers. Est-ce que ces pierres, dispersées, noircies, ne crient pas à leur manière : « Hosannah au Fils de David ? »

On pourrait multiplier les exemples de ces pages harmonieusement balancées, où passe un large souffle d'éloquence. Qu'on nous permette une autre citation, où le style plus rapide devient singulièrement pressant, semble monter à l'assaut des cœurs. (Je l'emprunte au sermon : *Ils verront celui qu'ils ont percé.*) :

« ... Venez donc, pécheurs, pressez-vous autour de sa croix, et que je partage entre vous ce sang innocent que vous avez contribué à répandre. Y a-t-il ici quelqu'un qui charnel et grossier comme les soldats romains, ait comme eux poursuivi de ses railleries et de sa haine ceux qui croient aux réalités invisibles ?... Qu'il regarde à ce Juste immolé sur la Croix, car c'est lui qui l'a percé. Y a-t-il quelqu'un qui, orgueilleux comme les pharisiens, se soit fait une haute idée de sa propre valeur morale et religieuse, et ait pris en pitié ou en mépris la plupart de ses semblables ? qui, comme eux hypocrite, ait cherché à paraître bon, plutôt qu'à l'être et ambitionné la gloire qui vient des hommes, plus que celle qui vient de Dieu seul ?... Qu'il regarde à ce juste immolé sur la croix, car c'est lui qui l'a percé. Y a-t-il quelqu'un qui mondain comme les Saducéens ait haï comme ennemis de son repos et de ses plaisirs l'Évangile et ceux qui le prêchent ? qui, ami le l'argent comme Judas, ait sacrifié à l'appât du gain l'amitié, la vérité, la justice ? qui, lâche comme Pilate, ait étouffé le cri de sa conscience pour ne pas déplaire aux hommes ? qui, faible et inconstant comme Pierre, après avoir juré fidélité au Maître, l'ait renié par ses œuvres, par sa parole ou par son silence, de peur d'avoir à souffrir pour lui ? qu'il regarde à ce Juste immolé sur la croix, car c'est lui qui l'a percé. En un mot, y a-t-il ici quelqu'un qui ait volontairement violé la

sainte loi de Dieu, résisté à sa grâce, contristé son Esprit ? Qu'il regarde à ce Juste immolé sur la croix, car c'est lui qui l'a percé, et qui peut-être le perce encore à cette heure par sa rébellion et son ingratitude. — Si au contraire, il y a ici quelqu'un qui pense être exempt de péché, et qui comme le jeune homme riche ait observé dès sa jeunesse tous les commandements de Dieu, que cet homme vertueux et sans reproche se déclare innocent de la mort de Jésus-Christ, j'y consens ; mais aussi qu'il ne prétende avoir aucune part aux fruits de cette mort ; qu'il cesse d'appeler Jésus : Son Sauveur ; car Jésus atteste lui-même qu'il n'est pas venu appeler au salut des justes, mais des pécheurs ; *il ne donne la vie qu'à ceux qui lui ont donné la mort...* »

Souvent aussi la pensée de l'orateur se condense en quelques mots qui se détachent comme en relief, ouvrent des perspectives, se gravent dans la mémoire de l'auditeur ou du lecteur. Nous venons d'en souligner un exemple. En voici d'autres : Sur la sainteté de Jésus : « *Si Jésus avait été seulement le moins pécheur des hommes, il en eût été le plus repentant.* » Sur la curiosité d'Hérode et de ceux qui lui ressemblent : « *Pensez-vous que l'homme qui vit dans le désordre et le vice ait le droit d'avoir une opinion religieuse ?* » Sur le problème de Dieu devant la souffrance : « *Il sauve à sa manière, mais il sauve toujours ceux qui se confient en lui.* » A ceux qui doutent : « *Votre doute, s'il est sincère, n'est qu'une soif de plus.* » Etc...

Ch. Babut, dans sa profonde humilité, ne recherchait pas l'effet oratoire. Il s'en gardait d'autant plus qu'il lui était plus facile, de peur d'attirer sur le messager l'attention due au seul message. A ce point de vue, son troisième volume, publié plus de vingt ans après le second, et ses Sermons de guerre marquent une évolution très nette. Le prédicateur est devenu plus simple, plus direct, plus familier. Ses développements sont plus sobres, ses sermons prennent le ton d'un entretien intime avec l'âme qu'il veut gagner à Christ. Le style n'est plus que le serviteur de la pensée, se pliant sans effort, avec une singulière propriété de termes, à ses nuances les plus délicates.

Relevons aussi, au sujet de la forme, les plans solides, clairs, ingénieux souvent, sur lesquels Ch. Babut bâtissait ses discours. Chacune de ses prédications est un modèle de composition et de clarté. Là encore il était classique. On l'a comparé à Bourdaloue. S'en tenant rigoureusement au texte qu'il avait choisi, il le plaçait dans son vrai jour, le montrait sous ses différents aspects et en tirait les conséquences pratiques avec une logique sans défaillance. A propos de la parole de saint Paul : « Voici maintenant le jour du salut ! », avec quelle force il combat les trois objections possibles : 1° Il n'y a point de jour du salut ; 2° le jour du salut, ce sera demain ; 3° le jour du salut, c'était hier ! A

propos du reniement de Pierre, avec quelle connaissance du cœur humain il montrera « comment les grandes chutes se préparent, puis comment elles se réparent ! ». Toujours sa pensée bien ordonnée, sachant où elle va, s'empare de l'auditeur, le presse, « le poursuit presque dans ses derniers retranchements », et le conduit au but.

Etudiée sous ce rapport, la prédication de Ch. Babut offrirait à nos jeunes pasteurs les plus précieuses leçons d'homilétique. Elle les garderait de la tentation de tout dire à propos de n'importe quel texte, elle leur révélerait le secret de se renouveler sans cesse. Elle leur dévoilerait *par le détail* l'infinie richesse de la Bible, en leur apprenant à creuser le sens d'une phrase, d'un mot du Livre inspiré, jusqu'à la profondeur où ils deviennent passionnants d'actualité, éternellement vivants et féconds. Je ne citerai qu'un exemple de cette étude attentive du détail, faisant jaillir de l'ombre un mot qu'on n'avait sans doute pas remarqué, et qui éclaire tout. Il s'agit d'un sermon sur l'état actuel de l'Eglise (Lumière et ombres), sur ce texte : *Il y a encore de bonnes choses en Juda* (2 Chron. XII, 12). Parole d'espoir confiant ou d'avertissement sévère, selon le sens qu'on donne à l'adverbe : *encore* ; est-ce la constatation d'un progrès, ou celle d'un recul ? Est-ce le flot qui monte, ou la marée qui descend ?

*
**

Nous voici amenés au fond même de la prédication de Ch. Babut. On peut la caractériser d'un mot : Elle est essentiellement biblique. C'est là son charme et sa force pour tout vrai fils de huguenot. Il y retrouve l'accent de la Bible, il y respire dans son climat spirituel. Chaque texte éveille dans la mémoire de l'auteur, comme des voix qui se répondent, d'autres textes qui l'éclairent et le complètent. La citation précise, l'illustration biblique appropriée se présentent d'elles-mêmes, semble-t-il, donnant au développement une autorité unique. Tel sermon (Le témoignage de Jésus) contient 80 références à l'Ancien et au Nouveau Testament. On dirait que, pour notre auteur, toute la Bible est présente dans chacune de ses parties, et que le plus simple texte suffit à l'évoquer tout entière, comme on entend chanter la mer immense dans la plus petite coquille du rivage.

C'est assez dire l'autorité souveraine que Ch. Babut reconnaît à l'Écriture sainte. Il ne met jamais en doute l'authenticité d'un récit, d'un miracle ou d'un livre quelconque. Il suppose toujours vrai et fermement établi tout ce que dit la Bible. S'il se heurte à des affirmations qui dépassent sa raison, il l'avoue, mais les accepte telles quelles. Sa fidélité aux croyances chrétiennes, telles qu'elles sont dans la Bible, est irréprochable.

Cependant, s'il va toujours aussi loin que le texte sacré, il ne va pas plus loin, et se garde avec soin de confondre les explications humaines, mêmes énoncées sous forme de dogme, avec la Parole de Dieu. S'il reconnaît la raison d'être, et même la nécessité des Confessions de foi (voir, par exemple, dans les Sermons choisis : *Expansion et pureté de l'Eglise*), il ajoute « que le Nouveau Testament n'en offre aucune trace, et qu'elles ne semblent pas avoir jamais réussi à protéger la pureté morale et religieuse de l'Eglise. » Dans un autre sermon (volume II, p. 261), il reconnaît même à chacun, « contre les hommes d'autorité, le droit et le devoir de juger par soi-même et pour soi-même, pourvu qu'on apporte à ces graves questions les dispositions que Dieu demande, le respect des choses saintes, la contrition du cœur », et surtout « cette compétence qu'on trouve dans la prière guidée et nourrie par la lecture de la Parole de Dieu. » Pour bien comprendre cette Parole, il faut se mettre à l'école du Saint-Esprit. Et nous y sommes certainement « si Jésus-Christ est toujours plus pour nous le Seigneur, si comme saint Paul on ne veut connaître que Christ, et Christ crucifié, si le cœur est soumis à Jésus-Christ, le Seigneur ». En qui remplit ces conditions, Ch. Babut reconnaît un frère en la foi. De là cette largeur chrétienne qui est l'atmosphère même de sa prédication.

Cette largeur lui venait aussi de sa préoccupation constante de comprendre autrui, — ce qui est le meilleur moyen d'en être compris. Aucune manifestation de piété sincère, aucun effort tenté pour rapprocher les hommes de leur Sauveur, par des méthodes nouvelles, ne le laissaient indifférent. On trouve dans tels de ses sermons (*Paix à ceux qui cherchent Jésus*, et bien d'autres) des pages ardentes de sympathie humaine, et à côté de la haine, de l'horreur du péché, qui était aussi l'un des traits de son caractère, un respect infini, une tendresse émouvante à l'égard des âmes. Ceux qui l'ont entendu, soit dans ses entretiens particuliers où l'on se sentait tout de suite conquis, soit en chaire, où son visage aux traits accentués, au regard profond, pouvait prendre une incomparable douceur, ressentent encore, après tant d'années, cette sorte de contact intime de la Charité, qui ouvre les cœurs.

Même chez les âmes qu'il ne comprenait pas tout à fait, ou dont il devait combattre le péché, même chez ceux qui avaient déchainé l'affreuse guerre, il cherchait encore à découvrir, à éveiller l'étincelle divine, et son amour ardent de la patrie ne l'empêchait pas d'exhorter ses auditeurs et de s'exhorter lui-même aux humiliations qui aident à comprendre... et à pardonner.

On imprime encore beaucoup de sermons, mais bien peu

supportent l'épreuve des caractères d'imprimerie, impuissants à rendre la flamme, la conviction, l'amour qui les inspiraient. Même les pasteurs n'en lisent plus guère... Mais si j'ai un instant hésité devant ces quatre ou cinq volumes de discours de Ch. Babut, je me suis senti bientôt entraîné et fortifié par la personnalité si marquée qui s'en dégagait, toute rayonnante de la présence de son Maître, et c'est une nouvelle dette de reconnaissance que j'ai contractée envers le grand pasteur disparu, mais non pas oublié.

Paul GOUNELLE.

Hommage à Charles Babut

I. Le Théologien

Charles Babut est un fils du Réveil : le neveu d'Adolphe Monod, l'héritier de la plus authentique tradition évangélique du XIX^e siècle. Avec cela, on ne saurait imaginer une culture littéraire plus approfondie que la sienne. Comme l'a dit Wilfred Monod, il était deux fois classique : du point de vue de l'antiquité païenne et de l'antiquité biblique. Doué d'une mémoire vraiment prodigieuse, on a pu dire que les langues étrangères, anciennes ou modernes, n'avaient pas de secret pour lui ; que la littérature, l'histoire, la géographie, — voire les sciences exactes, — lui étaient au plus haut point familières. Jusqu'aux derniers temps de sa longue existence, il pouvait réciter des pages d'Homère ou de Virgile. Dès les études secondaires, ses dons exceptionnels avaient été mis en évidence. Un travail sur l'Induction lui a valu le prix d'honneur de philosophie. Il y montre que l'induction doit normalement aboutir à l'affirmation de la bonté de Dieu.

Ensuite, il a passé à Strasbourg sa licence de philosophie. Puis, il s'est mis à l'étude de la théologie. Après ses études à Montauban, il a visité l'Allemagne. Là, il s'est pénétré, à Heidelberg, de ce grand théologien de l'Esprit qu'a été Richard Rothe.

Après l'Allemagne, il visitera l'Angleterre. De retour à Paris, où il sera précepteur de Tommy Fallot et de Gabriel Monod, il poursuivra son labeur de théologien. Et, dans le *Bulletin théologique* (1868), il écrira des articles intitulés : *Exposition du Système théologique de Rothe*, auxquels, dans la suite, sa modestie n'attachera pas une grande importance, mais qui n'en renferment pas moins une analyse très fidèle de la pensée et du caractère de celui dont il dira qu'il aimerait à l'appeler son maître, si, pour un chrétien, il pouvait y avoir un autre maître que le Christ.

Cette étude porte comme épigraphe une citation de Secrétan : « L'unité, le secret, l'idée du monde créé se trouvent dans l'ordre moral. »

On retrouve bien des traits de la physionomie de Babut dans la description qu'il donne ici de Rothe : « Ce qui l'avait porté à spéculer, écrit-il par exemple, ce n'était pas

le doute : c'était la plénitude même de sa foi, le besoin de posséder plus complètement... cette vérité chrétienne qui faisait la joie de son âme. » (p. 82). Et plus loin : « Homme de son siècle, Rothe l'a été, certes ; et pourtant, étranger au doute. Le trait dominant de sa personnalité, c'était l'harmonie. » (p. 81).

Peut-on en dire autant de la personnalité de Babut ? Sans doute, le croyant qu'il a été a laissé cette impression d'harmonie à tous ceux qui l'ont connu. Mais ce classique n'a rien d'un humaniste, en ce sens que, pour lui, ce n'est pas l'harmonie de la nature humaine qu'il s'agit de retrouver : c'est le pardon du Sauveur qu'il s'agit de saisir, quand le Christ l'offre sur la Croix.

En cela, a-t-il désavoué le maître de sa jeunesse ? C'est ce qu'il serait bien difficile de dire, quand on lit le propos qu'il rapporte de Rothe :

« Si, par impossible, j'étais placé dans l'alternative de retrancher quelque chose, ou bien à la miséricorde de Dieu, ou bien à sa sainteté, j'aimerais mieux sacrifier la miséricorde. Car, si j'ôte la miséricorde, je suis perdu ; mais si j'ôte la sainteté, Dieu est perdu : il n'existe plus de Dieu. » (p. 83). Et Babut ajoutait : « Jamais, dans ma vie, je n'ai ressenti de façon plus distincte le sentiment du sublime. »

C'est dire que, dès cette époque, Charles Babut s'est gardé de rendre hommage au Dieu des bonnes gens. Et ce qui fait que ce maître de l'irénisme est un lutteur, c'est l'indignation qu'il éprouve en face d'un optimisme qui méconnaît ce qu'il y a de tragique dans la destinée de l'homme livré à lui-même. Il est, lui, de ceux qui n'espèrent « qu'en la grâce de Jésus-Christ ». L'Évangile, c'est le pardon de Dieu, certes, dira-t-il, mais ce qu'il faut, c'est un pardon qui maintienne en son entier la crainte de Dieu.

Au terme de ses études, Charles Babut a été appelé à Beaumont-les-Valence. Auparavant, il avait soutenu une thèse sur *la doctrine de Paul touchant la personne de Christ*, qui a inquiété certains de ses amis. Et il y a eu à ce moment-là une correspondance entre Horace Monod père et Charles Babut, qui est intéressante. L'oncle se réjouit des échos qui lui parviennent du ministère de son neveu, mais il lui demande de rétracter ses hérésies. Avec beaucoup d'humilité, mais aussi de fermeté, le jeune pasteur s'y refuse.

Bientôt, il devait être appelé à Nîmes. Ainsi, dès l'âge de trente ans, il se trouvait appelé à prêcher l'Évangile dans la capitale du protestantisme cévenol. Il devait y passer plus de cinquante années, pendant lesquelles il serait en communion avec les âmes les plus diverses, en trouvant moyen de faire dans sa personne, par le rayonnement de sa charité,

l'union de l'Eglise qu'il était chargé de desservir. C'est ce qui a été rappelé lors de son jubilé, en 1912.

A ce moment, des représentants du Protestantisme tout entier sont venus rendre à son ministère l'hommage unanime de leur reconnaissance. D'autre part, il a été invité à donner aux élèves de la Faculté de Théologie de Montauban un cours sur la *Rédemption*, qui est l'œuvre la plus importante qu'il ait écrite comme théologien (1).

Sans doute, il ne faut pas oublier ce qu'il a été comme catéchète ; et, dans cet « hommage », il conviendrait d'entendre la voix de tel de ses élèves, qui a attribué à son enseignement le meilleur de ce qu'il avait reçu dans l'ordre spirituel. Il faudrait parler de ce *Cours de Religion chrétienne* qui a formé tant de générations de croyants, et dont la vertu éducative, dans les temps nouveaux, n'est pas épuisée.

*
**

L'œuvre essentielle de Babut reste *l'Etude Biblique* sur la Rédemption, qu'il a composée pour ses élèves de Montauban.

Il est impossible de mieux caractériser cette étude que ne l'a fait Babut lui-même, lorsqu'avec cette humilité qui le caractérisait, il a dit : « Le seul intérêt de ces pages, c'est de faire connaître les réflexions d'un ministre de l'Évangile qui a passé plus de cinquante années de sa vie à étudier la Bible, et qui s'est toujours efforcé de comprendre et de mettre en lumière la pensée des écrivains sacrés sans l'altérer au nom et au profit de théories préconçues, de quelque nature qu'elles soient (p. XI). »

Il est bien certain que Charles Babut a toujours été, comme il le dit ici, le disciple de la révélation biblique. Voilà ce qui, avec un rare don de composition et d'analyse, constitue le caractère original d'une prédication où l'homme s'efface derrière les textes. Et voilà bien, non pas, comme son humilité l'affirme, le *seul intérêt*, mais bien le *grand intérêt* de son étude sur la Rédemption. Quelle originalité pour un penseur chrétien de n'avoir voulu être, venant après tant d'autres qui ont longuement disserté sur la Rédemption, que celui qui se penche, avec les interprètes autorisés de la pensée du Christ, sur un mystère que les anges eux-mêmes ont contemplé sans pouvoir en élucider la pro-

(1) Il y aurait aussi lieu de mentionner la conférence sur *Adolphe Monod*, qui fut prononcée à Nîmes lors du centenaire du grand prédicateur (1902) ; la conférence intitulée : *De l'application des lois de la nature au monde spirituel* (Lavagne-Perrot, Nîmes, 1885), et des articles assez nombreux qui furent tirés à part, notamment *L'Enseignement de saint Paul sur la vie future*.

fondeur, et qui se gardera d'en dire autre chose que ce qu'ont dit les premiers témoins : les apôtres, et leurs précurseurs les prophètes ?

Toute la valeur de l'exposé sera dès lors dans la profondeur de cette méditation. Et, si l'étude biblique sur la Rédemption est lue aujourd'hui encore avec ferveur, à la différence de tant d'autres, qui ont bien pu paraître, mais en suscitant un intérêt qui n'a duré que l'espace d'un matin, c'est que cet auteur-là était en mesure de comprendre mieux que tant de ses prédécesseurs, la signification d'un tel mystère. Et, si ce qu'il en dit est finalement, comme il l'a reconnu, une *apologie* de la Rédemption, y avait-il moyen pour un tel homme d'écrire sur ce sujet une étude théologique qui ne fût pas en même temps une *apologie* ?

Tout naturellement aussi, ce sujet biblique a été traité du point de vue de l'unité foncière de la Révélation, dont le mystère de la Rédemption forme le centre. Babut parlera donc tout d'abord des *analogies* et des *bases prophétiques* de la Rédemption dans l'Ancien Testament. Cette vérité fondamentale ne doit pas être isolée, déclare-t-il, dans l'enseignement chrétien. Elle n'est pas étrangère à l'expérience générale ; elle est l'application la plus haute d'une loi de l'ordre spirituel (p. VII).

En quoi consistera donc cette loi ? Babut l'a précisée dans son *Cours de Religion chrétienne*, où il n'entend pas donner une explication du mystère, mais l'éclaircir seulement par les considérations suivantes :

Dieu est miséricordieux. Il veut donc pardonner au pécheur. Mais, étant saint, il ne peut pardonner à sa créature que si celle-ci a renoncé au péché.

Si Dieu pardonne à l'humanité pour l'amour de Jésus-Christ c'est que l'humanité « forme véritablement une famille, un corps et, pour ainsi dire, un être collectif, qui s'est personnifié une première fois en Adam, et se personnifie une seconde fois en Jésus-Christ », — le Christ étant plus qu'un homme : « Il est l'Homme, le second Adam, le représentant devant Dieu de notre race, à laquelle il est uni doublement : par sa nature humaine et par son amour. Tout ce qu'il souffre, et tout ce qu'il accomplit, il l'accomplit et le souffre au nom de tous et au profit de tous. »

Babut ne voit aucune exception au salut des hommes, dans les intentions de Dieu. Mais il ajoute que « ceux-là seuls recueillent le fruit de cette réconciliation qui, par la foi, deviennent membres du corps spirituel de Jésus-Christ et s'unissent à son sacrifice en mourant véritablement au péché » (p. 104).

Est-ce que cet enseignement trouve véritablement sa base chez les prophètes ?

Il y a une objection qui vient de suite à l'esprit et qui n'a pas échappé à la sincérité de Babut. Chez les prophètes, chez les psalmistes, et, on peut le dire, partout en Israël, c'est le drame intérieur de la repentance et du pardon qui s'accomplit, mais cela, sans l'intervention d'un médiateur. Il y a bien des sacrifices, certes ; mais, dans ces actes eux-mêmes, l'accent porte moins sur le rite que sur la repentance.

Babut le reconnaît ; mais il constate que, dans l'immolation des victimes, le peuple ou l'individu coupable offre à Dieu comme rançon ou *couverture* de sa faute, à la place de sa propre vie, la vie d'un animal qui lui appartient, à qui il a imposé les mains, et qui, dès lors, le représente (p. 15).

On a beaucoup discuté sur ce symbolisme, et Babut n'ignore pas les diversités d'interprétation que l'on rencontre chez d'ingénieux commentateurs. Mais il est certain qu'entre le sacrifice lévitique et le sacrifice du Christ, il y a aujourd'hui le rapport de la préfiguration et de l'accomplissement. Et ce qui le prouve, c'est que le sacrifice de la Croix, en fait, a mis fin dans l'âme religieuse aux offrandes rituelles qui en avaient été l'extérieure et imaginaire figuration.

Ce que Babut veut retenir surtout, c'est le rôle intercesseur des justes, — la solidarité que constitue l'iniquité des méchants ayant pour revers cette autre solidarité qui fait des justes ceux qui se tiennent sur la brèche en faveur du pays, ainsi qu'il est dit dans cet admirable texte d'Ezéchiel XXII, 30.

A plus forte raison, les souffrances des justes, ou de ceux qui le sont relativement, auront-elles une conséquence, qui, pour l'auteur du psaume XXII, ne sera rien moins que la conversion de toutes les familles des nations, la connaissance et la gloire de Dieu se répandant jusqu'aux extrémités de la terre (p. 26).

Or, il n'y a qu'un seul être dont les souffrances aient eu cette intensité, cette sainteté, et surtout cette fécondité (*ibid.*). L'expérience du Psalmiste s'idéalise : elle doit trouver son accomplissement dans les souffrances du Sauveur.

C'est ce que Babut va démontrer avec plus d'insistance en étudiant le *cinquième Evangile*. Il faut admirer avec quelle délicatesse il étudiera la physionomie de ce « Serviteur de l'Eternel », qui, « personne individuelle ou collective », paraît exempt de péché, et dont les souffrances « imméritées et expiatoires », semblent être le transfert de la punition d'autrui sur la tête innocente du Serviteur (p. 31).

Et, si le mérite et la vertu de ceux que Babut appelle *les*

obscur martyrs du judaïsme semble avoir été idéalisés par le prophète, c'est que les souffrances de Jésus-Christ, « le vrai serviteur de l'Éternel », sont une application absolument incomparable, mais non strictement unique, de cette grande loi de l'histoire d'après laquelle les souffrances des justes sont la rançon des pécheurs.

Comment ne pas penser à ce sermon prononcé aux premiers temps de la guerre mondiale, où Babut applique à la souffrance de ceux qui combattent pour la justice la parole de l'apôtre : « J'achève de souffrir les souffrances du Christ » ?

Venant à l'enseignement de Jésus, Babut se demande si Jésus a prédit sa mort, et s'il lui a attribué dans son œuvre une importance décisive.

Les prédictions de la mort de Jésus sont si nombreuses et si circonstanciées, qu'il est superflu de les citer. Qu'elles aient pris dans le souvenir de ses auditeurs une forme plus complète, c'est ce qu'il faut reconnaître, mais l'accord des Synoptiques suffit à empêcher qu'on les suppose inventées.

Il y a la parole de Jésus : « Quand l'époux leur sera ôté, ils jeûneront ! » Il y a le signe de Jonas. Et le symbole du baptême. Il y a le récit de la Transfiguration, où Moïse et Elie représentent la loi et la prophétie, ce qui signifie « que la mort de Jésus est la fin où tendaient l'une et l'autre » (p. 51).

Quant à la signification profonde de cette mort, Babut insiste sur l'idée de *rançon*, dont il montre les origines scripturaires, et sur l'institution de la Sainte Cène, à propos de laquelle il cite cette parole de Baur : « Ce qu'il y a de plus vital et de plus sacré dans toute religion, c'est ce qui donne à l'homme le sentiment et l'assurance de sa réconciliation avec Dieu. » Le pain de la Cène, c'est le symbole et le gage du côté positif du salut, à savoir la communication de la vie, le vin ou le sang répandu, c'est le symbole et le gage du côté négatif du salut, qui est le pardon des péchés. L'un et l'autre sont rattachés au don que Jésus fait de sa vie.

Quant aux textes johanniques, ils ne permettent pas de douter que, d'après Jean comme d'après les synoptiques, Jésus n'ait jugé sa mort indispensable à notre salut, avec cette nuance, que les textes du quatrième Évangile relèvent beaucoup moins les effets juridiques de la mort de Jésus que ses effets spirituels. Ce sont deux aspects d'une même vérité.

Mais comment se fait-il, — du moment où la mort du Seigneur était nécessaire à la Rédemption de l'humanité, — que Jésus ait demandé, quelques heures avant sa mort, que cette coupe lui fût épargnée ?

Il y a là un fait. L'institution de la Sainte Cène, où le Christ déclare sa mort imminente, est un autre fait. Mais « il ne faut pas appliquer aux pensées de Jésus, durant cette heure d'angoisse inexprimable, les règles d'une froide logique... Qu'on nous laisse le Christ de l'histoire..., avec les royales certitudes de la Chambre Haute..., comme avec les mortelles angoisses de Gethsémané » (p. 71).

*
**

Quelques mois après ces premiers entretiens, le « vieux pasteur » qu'était Babut — et quel titre plus beau pouvait-il prendre vis-à-vis de son jeune auditoire, celui dont on fêtait alors le cinquantenaire de vie pastorale ? — reprenait son enseignement.

Avec cet humour qui était une des caractéristiques de sa grande douceur, il faisait remarquer que l'enseignement de l'apôtre Paul ne risquait pas d'être dénaturé par « la théologie qui, volontiers, se qualifie exclusivement de moderne », comme l'avait été l'enseignement du Christ. On s'est jeté dans l'extrême opposé, en voyant dans la doctrine de Paul une invention géniale, et d'ailleurs, radicalement fautive. Mais quel honneur ce serait pour l'apôtre de Jésus-Christ, s'il avait inventé la Rédemption !

Babut va montrer que, si Jésus, la plupart du temps, fait dépendre uniquement de l'amour de Dieu le pardon et le salut, tout en ayant parfois, dans des déclarations expresses, rattaché à sa mort la rémission des péchés, on retrouve chez l'apôtre ces deux ordres d'idées, mais en proportion inverse.

Qu'est-ce que l'*Evangile* sous sa forme paulinienne, ce que l'apôtre appelle *mon Evangile* ?

Dieu, par sa grâce, justifie le pécheur qui croit en Jésus-Christ, le Rédempteur.

La grâce de Dieu, la foi de l'homme, sont choses relativement faciles à comprendre. Il n'en est pas de même de la Rédemption.

Peut-on dire que Jésus-Christ soit nécessaire à notre justification et à notre salut en ce sens que, par sa mort, il nous a révélé l'amour de Dieu ?

Sans doute, c'est une part de la vérité. Mais ce n'est pas la vérité tout entière.

Le pardon de nos péchés, voilà le bienfait qui découle de cette mort.

Et c'est à quoi il faut se tenir. Si la Rédemption se réduisait à l'influence qu'exerce sur nous le spectacle de la Croix, ce serait pur subjectivisme. Or, ce que la Rédemption modifie, ce sont d'abord les relations de Dieu avec nous ; ensuite, seulement, nos relations avec Dieu.

Ici, Babut va s'exposer à une objection qui ne sera plus d'ordre critique, mais inspirée par le sentiment religieux. Si Dieu est amour, — et c'est la base de toute la pensée religieuse comme de toute la prédication de Babut, — comment admettre que, par la mort du Sauveur, il y ait une modification, non seulement dans les relations de Dieu avec nous, ce qui se conçoit, mais dans ses sentiments à notre égard ?

Mais Babut se soumet aux textes ; et il constate que, dans les textes pauliniens, c'est l'amour de Dieu qui est au premier plan. Sans doute, dit-il, la mort de Jésus n'est pas cause de l'amour de Dieu ; mais, en manifestant sa justice, « elle permet à son amour de s'exercer librement en notre faveur » (pp. 94, 95).

L'auteur va donc expliquer ce que signifie le mot de *Rédemption*, comment la mort du Sauveur ainsi définie, est dans un rapport étroit avec la justice de Dieu, et pourquoi le Christ est appelé victime expiatoire.

L'Évangile tel que Paul l'entend n'a rien d'une amnistie universelle. Le Dieu saint et juste a voulu pardonner saintement et justement : pardonner de telle sorte que le pardon même qu'il accorde, bien loin de voiler sa justice, s'y manifeste et la glorifie, en plaçant entre le pécheur et lui Jésus-Christ et sa Croix (p. 106).

Nous retrouvons donc ici les termes mêmes de l'hymnologie du Réveil ; et, disons-le, l'interprétation authentique de l'Évangile paulinien.

Mais encore, comment donc le Christ est-il une *victime expiatoire* ?

Babut va s'attacher au passage capital : *Romains* III, 25 et suiv. Il va le traduire de la façon la plus consciencieuse, en écartant certaines erreurs de traduction qui étaient alors habituelles, et en arrivant, par l'examen attentif du texte, à une interprétation toute proche de celle que les commentateurs les plus récents ont formulée en faisant appel, pour ce qui concerne le mot capital, *hilasterion*, au témoignage des inscriptions et des papyrus.

Le Christ est victime de propitiation. Mais, par contraste avec les sacrifices lévitiques, il est victime volontaire. Et « la vertu du sacrifice de Jésus-Christ réside essentiellement dans son caractère moral, dans la sainte acceptation d'une souffrance imméritée que lui ont dictée son obéissance à Dieu et son amour pour les hommes (p. 117).

Revenant ensuite sur l'idée de réconciliation, Babut tient à montrer que la Rédemption, pour l'apôtre, a bien un caractère *objectif*, et il insiste à ce propos sur l'expression *colère de Dieu*, tout en ne cessant pas de voir dans cette colère une manifestation de la justice divine.

Nous arrivons ainsi par un aspect de la doctrine paulinienne qui a pris une grande place dans les interprétations modernes : je veux dire, la portée universelle du sacrifice rédempteur. Babut voit très bien comment les textes font allusion à une victoire sur les puissances de l'enfer. S'il n'y insiste pas, son interprétation, ici encore, est « à jour ».

Quant aux résultats moraux du sacrifice rédempteur, nous n'y insisterons pas, bien qu'il y ait là, comme le dit Babut, une part importante et originale de l'enseignement paulinien.

Mais comment se fait-il que « la mort et la résurrection physique de Jésus, embrassées en quelque sorte par la foi, deviennent aussitôt, chez le croyant, une mort et une résurrection morale » ? C'est que « notre sanctification est moins notre œuvre personnelle que l'œuvre et la vie de Jésus-Christ en nous ». C'est ensuite que, « comme notre pensée, notre vie est chrétienne dans la mesure où la Croix de Jésus-Christ en est devenue le centre et l'âme » (p. 134).

Voilà le fond même de la pensée de Babut, et c'est pourquoi sa personnalité est celle autour de qui, dans l'Eglise réformée de France, s'est faite toujours la réconciliation des âmes. Mais il n'aurait pas aimé qu'il fût parlé de lui comme d'un chef. Car c'est lui, entre tous, qui aurait pu signer son œuvre, comme l'apôtre, en ajoutant à son nom ce seul titre : *Esclave de Jésus-Christ*.

Il faut voir maintenant avec quels égards l'auteur va examiner les objections dirigées contre une doctrine qui tient tant de place dans sa pensée et dans sa vie.

Il y a l'objection tirée de la responsabilité morale, dont il faudrait tenir compte : n'est-elle pas « ce qu'il y a au monde de plus personnel, de moins réversible » ?

Mais la mort rédemptrice du Sauveur est un sacrifice *volontaire*. « Prétendra-t-on interdire au saint de se dévouer pour le pécheur ? » Ensuite, il ne faudrait pas oublier la vertu sanctifiante de la mort du Sauveur. Ce qu'est la repentance dans l'histoire de chaque croyant, la vie et la mort de Jésus-Christ l'ont été dans l'histoire de l'humanité.

Nous arrivons ainsi au fait de la solidarité humaine qui « contribue beaucoup à faciliter l'intelligence de la Rédemption ».

On sent bien que Babut arrive à l'explication théologique qui seule lui tient à cœur, et qui est bien celle de l'apôtre. Nous nous trouvons en présence de l'ancêtre de l'humanité, le rôle d'Adam expliquant le rôle « à la fois analogue et contraire » de Jésus-Christ (p. 145).

Et sans doute, nous sommes ici sur le sol biblique. Mais c'est le mystère d'Adam. Et Babut n'en saurait donner

l'explication. Ce qu'il a en vue, c'est l'explication d'un autre mystère ; et il est impossible de conclure plus fortement que lui quand il dit à ce propos que la souffrance de Jésus-Christ « consiste dans l'acceptation humble et entière, par le second Adam, de la solidarité douloureuse qui pèse sur notre race et qui s'est concentrée et accumulée sur sa tête innocente. Règne universel du péché et de la mort par le premier Adam règne universel de la justice et de la vie par le second, tel est le plan de Dieu (p. 147).

En lisant ces pages inspirées, on pense au Commentaire de l'*Épître aux Romains* qu'a écrit Karl Barth, et qui, refait presque d'année en année, sera, semble-t-il, le livre de sa vie. Il s'y trouve beaucoup de choses auxquelles Charles Babut n'a pas songé ; mais quant à la conception fondamentale de l'Évangile paulinien, le grand livre obscur parfois, tumultueux, prodigieusement informé, et, disons-le, inspiré de Barth, apporte une confirmation décisive aux études bibliques du *vieux pasteur* qui a été l'honneur du corps pastoral de France, et dont l'Église Réformée, le jour où elle aura retrouvé son unité, fera bien de mettre le buste dans la salle des séances de son Synode.

*
* *

Je n'insisterai pas sur les études concernant, soit l'Épître aux Hébreux, soit l'Épître de Pierre, soit enfin le quatrième Évangile et l'Apocalypse.

Quant aux conclusions, l'auteur fait remarquer qu'au lieu de vouloir établir une doctrine biblique d'ordre général, il a entendu « conserver à chaque voix sa tonalité propre », et il demande si l'harmonie qui en résulte n'est pas comme le prélude du concert céleste dont parle le Voyant de l'Apocalypse.

Nous ajouterons que c'est la seule façon de présenter une apologie de la tradition qui ait une vertu probante.

Babut ajoute qu'il n'en serait pas autrement si, au lieu d'étudier la doctrine de la Rédemption, il avait considéré la personne du Christ, ou le péché, ou la Providence, ou la morale biblique. « Dans ma conviction, conclut-il, l'autorité religieuse des Saintes Écritures, ce principe formel du Protestantisme, reste debout. » Ou encore : « Les expériences des grands serviteurs de Dieu auxquels nous devons les écrits du Nouveau Testament constituent le type et le modèle de l'expérience chrétienne. »

Le terme d'expérience chrétienne n'est plus en faveur aujourd'hui. L'état du monde aidant, les points de vue de la dogmatique se modifient étrangement. L'auteur de l'*Étude sur la Rédemption* ne se croirait plus obligé aujourd'hui de faire appel à l'expérience religieuse. Mais il n'aurait rien eu

à changer à sa conclusion. Et, lorsqu'il invite ses auditeurs à interroger sur ce mystère « les vies et les écrits des chrétiens, des saints, des martyrs de tous les âges », il n'y a point de doute : c'est, en vertu maintenant de l'*analogie de la foi*, l'unanime persuasion que, sur la Croix, le Christ a porté la peine de nos péchés.

Par scrupule, Babut ajoute, — et comme nous le comprenons ! — qu'il y a lieu pour nous d'insister davantage sur le côté actif de la Rédemption que sur son côté passif : sur l'obéissance du Christ, plutôt que sur sa souffrance. *Credo ut intelligam*, s'écrie-t-il alors : nous croyons, en attendant de comprendre et pour comprendre (p. 341).

Mais ce qu'il comprend, et ce qu'il nous fait comprendre, c'est que « le fait de la solidarité jette un jour très vif sur celui de la Rédemption. Le plan de l'histoire et de la destinée de l'humanité, tel que le résume saint Paul, est infiniment digne de Dieu... La solidarité explique-t-elle l'expiation, la translation de la culpabilité et de la peine ? Elle éclaircit du moins les abords du mystère » (p. 352).

L'interprétation de Babut voisine avec celle de son maître, Richard Rothe. D'après Rothe, le pardon divin est gratuit, mais Dieu entend être sûr que son pardon n'aura pas pour effet d'encourager le pécheur à persévérer dans le mal. Il lui faut une garantie. Or, Jésus-Christ seul est en état de la fournir, ayant introduit dans le monde « une force nouvelle et réparatrice, une source inépuisable de justice et de vie ». Interprétation ingénieuse, mais où le rapport entre la mort du Sauveur et le pardon des péchés n'est pas assez direct. Babut préfère s'en tenir à l'idée fondamentale du paulinisme. Et, rappelant les expressions paradoxales de saint Paul : Jésus a été fait péché et malédiction pour nous, il conclut, en rappelant les vœux de Moïse et de saint Paul, qui ont souhaité de faire pour leur peuple le sacrifice total d'eux-mêmes : « Ce que des hommes imparfaitement, quoique admirablement saints, ont désiré faire sans le pouvoir, est-il incroyable que celui qui est la sainteté et l'amour même l'ait réellement accompli ? Dès que nous nous pénétrons de cette idée, que les profondeurs de la doctrine de la Rédemption sont des profondeurs d'amour, elles deviennent lumineuses sans cesser d'être insondables. » (pp. 354, 355).

*
**

Comme on comprend, lorsqu'on relit ces pages sur la *Rédemption*, les efforts qui ont été tentés auprès de Babut pour le déterminer à accepter un appel à Montauban !

Mais il n'a pas voulu y songer. A Edouard Bruston, il demande : « Y avait-il vraiment en moi l'étoffe d'un professeur ? Ai-je enfoui un talent que Dieu m'avait confié ?

S'il en est ainsi, qu'Il me pardonne ! Mais, même dans cette hypothèse, il vaut mieux, me semble-t-il, continuer à faire valoir le talent qui est déjà en circulation, qu'employer le reste de ses forces à essayer de déterrer l'autre, trop profondément enfoui. »

Et à son ami Félix Bovet, qui insiste, il répond :

« Vous mettez votre avis, qui en lui-même a un grand poids pour moi, sous le couvert de deux noms qui me sont bien chers et sacrés. Je crois, en effet, que mon beau-père et M. de Pressensé me blâmeraient de ne pas m'être voué à la théologie. Il est possible qu'ils aient raison, et que j'aie, au moins en partie, manqué ma vocation, fait défaut à ma vraie tâche, faute d'initiative, de foi, de joie intérieure. Mais ces hommes excellents reconnaîtraient, je crois, qu'aujourd'hui c'est bien tard. Pour changer ainsi de carrière à près de soixante ans il faudrait un ordre clair et précis de Dieu. Cet ordre, je ne l'ai pas entendu. »

Quelle va être l'attitude de Charles Babut à l'égard des controverses qui mettront aux prises la théologie moderne et les attitudes traditionalistes ?

Le 5 mars 1904, Charles Babut prononçait, dans l'auditoire de théologie de la Faculté de Montauban, une conférence sur *la notion biblique et la notion symbolo-fidéiste de la foi justifiante*.

Le point de départ était la définition donnée par notre maître Eugène Ménégoz : « La foi, c'est le don du cœur à Dieu. » Vingt-cinq ans auparavant, dit-il, elle avait soulevé en lui des objections que la réflexion et l'expérience n'avaient fait que confirmer. Par le choix même de son sujet, ajoute-t-il, il marque sa volonté de rendre pleine justice à cette « école de Paris » dont Ménégoz est, depuis la mort de Sabatier, le chef incontesté.

Ayant avant tout la volonté d'être biblique, il exposera l'idée de Ménégoz, mais ce sera pour la confronter d'abord à l'enseignement de l'Écriture, avant de la confronter au témoignage de la conscience ou de l'expérience chrétienne.

Étant d'accord avec Ménégoz sur les définitions fondamentales, il va concentrer son attention sur la notion de la foi.

Il n'a trouvé nulle part, dans l'Écriture Sainte, la définition qu'en donne Ménégoz.

Le don du cœur à Dieu ? On aurait pu dire aussi : la confiance. Ménégoz a juxtaposé ces deux idées, sans chercher le rapport qui les unit.

La foi d'Abraham, dira Babut, est confiance à la Parole de Dieu. Mais ce qui a l'accent, c'est l'objet de la foi, — la foi elle-même restant assentiment à la grâce. Babut rejette donc le subjectivisme.

La pensée de Ménégos, dit-il, est très nette quand il s'agit de dire ce que la foi n'est pas. Elle n'est pas la croyance. Et ce qui sauve, c'est le don du cœur à Dieu : le pécheur est justifié par ce don, *indépendamment de ses croyances*.

N'y a-t-il pas cependant des croyances indispensables ? Ménégos ne l'a pas cru. Il va jusqu'à dire que, si même un homme ne croyait pas que Jésus puisse exister, Dieu ne le condamnerait pas pour cette bizarrerie intellectuelle.

Et alors, avec cette malice cordiale qui est innée chez lui, Babut insiste. Ménégos n'en arrivera-t-il pas à ce résultat étrange, qu'on puisse donner son cœur à Dieu sans croire en Dieu ? L'objection est logique, a répondu par avance notre cher maître. Cependant, ajoute-t-il, même sur ce point du salut des incroyants, l'Évangile de Christ ne nous permet pas de ne pas admettre certaines exceptions (p. 11).

A quoi Babut, sans vouloir insister autrement, remarque — et c'est tout à fait conforme à la générosité de son âme aimante — « qu'il vaut mieux nous en remettre à Dieu et aux mystères de sa grâce, que de nous empresser de donner le nom de croyant à tout incrédule chez qui nous constatons des inspirations morales élevées (p. 12).

Et il conclut par cette définition du fidéisme : « L'homme est sauvé par sa foi, c'est-à-dire par le don de son cœur à Dieu, indépendamment de ses croyances et quelle que soit celle-ci. » (*Ibid.*)

Il arrive alors à son exposé de la notion biblique de la foi qui justifie. La notion de la foi est essentiellement corrélatrice à celle de la grâce. Sans doute, nous sommes justifiés par la foi ; mais il est une vérité plus haute encore, c'est que nous sommes sauvés par grâce. Dieu a, par l'œuvre, et spécialement par la Croix de Jésus-Christ, réconcilié le monde avec lui-même. La foi consistera donc à recevoir Jésus-Christ comme Sauveur. Accepter ne serait pas assez dire. Ce ne serait pas un mot assez humble. Recevoir, voilà qui est conforme à la réalité de la situation.

Recevoir le Christ, c'est se placer sous sa direction. La foi est donc essentiellement confiance. L'intelligence n'est pas étrangère à cet acte de foi. Toute confiance implique, en effet, une persuasion de l'esprit. Et cette persuasion peut être un indice moral de la valeur spirituelle de celui qui l'éprouve, ainsi que de la valeur morale de celui qui l'inspire. Le croyant tiendra sûrement pour certain que, ni Jésus-Christ, ni Dieu le Père, ne sont une invention des hommes. Il n'est pas possible de recevoir la grâce de Dieu en Jésus-Christ sans croire en Dieu, en Jésus-Christ et en la grâce. Par ce côté, la foi est une croyance du cœur, car le cœur croit (p. 14).

Il peut arriver, après cela, que ceux qui ont la foi du cœur

aient des opinions assez diverses sur Jésus-Christ, sur la grâce et sur la foi. Exemple : le brigand sur la croix, et un catholique « dont la dogmatique est très surchargée ». Ainsi, ce n'est pas l'adhésion à un dogme (façon particulière, officiellement consacrée, de définir la vérité) qui sauve l'âme, et ce n'est pas le refus de cette adhésion qui la perd.

Quelle est donc la différence qui subsiste entre les deux écoles ? Elle demeure très importante. Ce qui nous sauve, c'est, selon les uns, le don que nous faisons à Dieu de notre cœur ; selon les autres, le don que Dieu nous a fait de Jésus-Christ comme Sauveur. Ce qui n'est pas sans importance, la part de Dieu étant de donner, celle de l'homme de recevoir, « et ce recevoir étant précisément la foi qui sauve ». Et Babut rappelle la pensée du grand Adolphe Monod : « La foi ne fait que recevoir, et c'est par cette simplicité du recevoir qu'elle vaut, puisque c'est par elle qu'elle laisse à Dieu toute la gloire du faire... La foi est l'œil qui regarde, la bouche qui recueille, la main qui prend : rien de moins, mais rien de plus aussi. » (p. 16).

Est-ce à dire que le don du cœur à Dieu ne soit pas nécessaire ? Babut n'a garde de le prétendre ; il place seulement cet acte religieux « au-dessus de la foi elle-même ». La consécration d'une âme n'est pas la foi : elle en est le plus beau fruit. La foi qui justifie est, dans l'âme, le principe d'une vie nouvelle.

Au point de départ, il y a donc la repentance, qui n'est pas la même chose que la foi. Ce n'est pas la repentance qui justifie : ceci impliquerait que l'homme fût sauvé par son œuvre propre, ou par un don qu'il ferait à Dieu, tandis que le salut résulte d'un don gratuit que Dieu fait à l'homme.

Ménégoz n'a pas tenu suffisamment compte de « cette terrible réalité du péché ». Moins encore, Sabatier, selon qui le salut est la reproduction dans l'homme de la conscience filiale de Jésus, ce qui ne laisse guère subsister de différence entre le saint et le pécheur.

La notion fidéiste, demande Babut en terminant, est-elle compatible avec l'assurance du salut ? Que deviendrions-nous, si notre assurance du salut devait reposer sur le don de notre cœur à Dieu ?

Si la foi donne accès à la gloire de Dieu, « même à travers un canal étroit, nous pouvons recevoir quelques gouttes de l'eau vive, assez pour ne pas mourir de soif. Mais si la foi est le don du cœur, qu'est-ce qu'un demi-don ? Qui donne son cœur, donne tout. »

Et Babut raconte que, le jour où il lui est arrivé d'exalter la sanctification aux dépens de la justification, un laïque est intervenu pour déclarer combien cette voie lui paraissait inefficace. Il ne l'a pas oublié. C'est pourquoi, tout en recon-

naissant que le fidéisme a été une réaction heureuse contre un dogmatisme étroit, « résidu indigeste du Réveil », il souhaite que le fidéisme restitue à la grâce « cette place souveraine et cet honneur unique » que lui ont reconnu les chrétiens évangéliques de tous les temps.

Ceci dit, Babut se sent de plus en plus incliné à ne pas mettre de limites à l'action de la grâce de Dieu. Il y a une lettre de lui à Schröder, qui est très catégorique dans ce sens :

« Ta bonne et fraternelle lettre me parlait de deux articles de moi, parus l'un dans la *Revue chrétienne*, l'autre dans la *Revue de théologie*. Tout en m'exprimant une sympathie dont je te remercie cordialement, tu remarquais que je paraissais être devenu plus décidément conditionaliste... Si tu viens me voir, je te montrerai une correspondance avec M. Godet qui t'intéressera. Ce cher grand homme, qui a critiqué mes vues avec trop de bienveillance assurément, mais pourtant d'une façon si péremptoire, a pourtant une pensée de derrière la tête, selon moi peu différente du conditionalisme... Au reste, ce système n'est pas, et probablement ne sera jamais (ici-bas), pour moi, une vérité établie, comme la rédemption par Jésus-Christ. C'est seulement une interprétation plus probable et plus plausible que tout autre (à mes yeux) des données de l'Écriture sur ce mystérieux sujet, et aussi de celles de la conscience. Aussi n'est-ce qu'avec mesure et discrétion, en serrant d'aussi près que possible le langage de l'Écriture, que je me permets (en de rares occasions) d'y toucher dans la prédication. Dans un cours de religion, la réserve est peut-être encore plus nécessaire. Lorsque j'ai publié le mien, j'inclinai déjà fort au conditionalisme, et, dans ma pensée, les expressions dont je me sers, si elles ne l'impliquent pas, ne l'excluent pas non plus. Je combats l'universalisme sans affirmer l'éternité des tourments. »

II. L'homme d'Église.

Il n'est personne dont nous devons, à l'heure actuelle, regretter davantage la disparition, et dont la pensée ecclésiastique nous importe plus que celle de Charles Babut.

Il a été appelé à faire partie du Synode de 1872. Il y a donné la prédication inaugurale, sur « *le témoignage que Jésus-Christ se rend à lui-même* ». Il y avait là, d'un côté, Guizot, Charles Bois, Ernest Dhombres, Charles Babut ; de l'autre, Colani, Fontanès, Pécaut, Albert Réville, Steeg. Entre deux, des hommes comme Jalabert et Viguié. C'était une grande période de l'histoire de l'Église Réformée de France.

Eugène Bersier a écrit un compte rendu de cette assemblée, où toutes les tendances étaient représentées de si éminente façon. Quant à Babut, il a publié une étude importante intitulée : « *La crise actuelle de l'Eglise Réformée de France* » (1).

Je voudrais en rappeler les principaux développements.

On a dit, non sans raison, écrit Babut, que la doctrine de l'Eglise est le talon d'Achille du Protestantisme.

Le principe fondamental doit être celui-ci : Jésus-Christ est venu fonder une humanité nouvelle, « un Royaume de Dieu spirituel, universel, réel » (p. 9). La famille des saints ou des régénérés, telle est l'Eglise véritable, à laquelle appartiennent pleinement les promesses de Jésus-Christ. Il n'y a ici rien de la confusion avec une Eglise aussi visible que le Royaume de France ou la République de Venise. L'Eglise est idéale, mais elle se réalise sur la terre par des Eglises visibles.

En tant que représentation de l'Eglise invisible, l'Eglise visible doit être sainte ; mais elle doit imiter la largeur, l'universalité de l'Eglise invisible. Et, si elle veut conquérir le monde, elle doit rester fidèle à ses principes. Babut ajoutait que les Eglises nationales avaient rendu de grands services, mais qu'elles avaient fini leur temps. Ceci, pour les raisons suivantes :

« L'Eglise Nationale est de plus en plus une fiction. Il n'y a plus de nation chrétienne. Ensuite, il faut qu'une Eglise nationale, tout en étant Eglise de multitude, ne soit pas livrée au caprice de la multitude... Je vois venir, et je hâte de mes vœux, le jour où l'Eglise Réformée de France, — c'est-à-dire, probablement, la partie la plus fidèle de cette Eglise, — séparée de l'Etat, sera arrachée au multitudinisme absolu. Elle confessera sa foi avec autant de netteté que de largeur ; elle pourra se contenter peut-être des trois lignes principales de la déclaration du Synode de 1872, qui énonce le principe matériel du Protestantisme, la justification du pécheur, et son principe formel : l'autorité des Saintes Ecritures. Le reste n'ajoute rien au contenu de la formule centrale. »

Sur quoi, Charles Babut se tourne vers ces libéraux modérés « qui ont mis à la base de la déclaration de foi qu'ils ont présentée au Synode cet admirable résumé de l'Evangile : « *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle* ». S'ils veulent mettre cette foi à la base de l'Eglise qu'il s'agit de reconstituer, abandonnant la chimère d'une Eglise ouverte à toute doctrine à qui il plaît de

(1) Imprimerie Roger et Laporte, Nîmes, 1873.

s'affubler du manteau de l'Évangile ; si, acceptant dans sa substance le principe de foi que nous avons posé au Synode, ils nous demandaient, soit de modifier quelque détail de notre déclaration qui les choque (la mention du Symbole des Apôtres, par exemple), et surtout d'accentuer plus énergiquement le principe de liberté qui nous est cher, je ne voudrais pas aggraver la déchirure de notre pauvre Eglise en disputant sur des mots, avec une obstination byzantine, là où l'accord existerait sur le fond des choses. » (p. 42).

L'Eglise, telle que la conçoit Babut, « ne se montrerait pas inquiète ni jalouse des droits et de la liberté de la science. Elle laisserait le théologien dogmatique bâtir ce qu'il peut, de l'or, du bois ou du chaume, sur le fondement que Dieu a posé, le critique constater avec une rigoureuse impartialité tous les faits relatifs à la composition des livres saints et les interpréter de son mieux. Elle ne les arrêterait que le jour où ils attaqueraient ce dogme fondamental du salut par la foi en Jésus-Christ, selon les Ecritures qui est la base commune de l'Eglise et de la théologie évangélique. »

Et Babut envisage, à égale distance de l'ultramontanisme et du rationalisme, une vaste confédération de chrétiens qui se prosternent devant le Crucifié du Calvaire et n'espèrent trouver qu'en lui seul la liberté avec la vérité. « Qui peut dire, ajoute-t-il, quelles conquêtes spirituelles le Seigneur lui réserve ? »

Mais il se sent obligé de constater le développement d'une tendance, héritière du rationalisme de jadis, qui rejette les doctrines positives et caractéristiques du christianisme, et le fait même de la révélation divine sur lequel il repose.

Il a été très ému par le rapport de Viguié, à la Conférence libérale du Midi. Ce n'est pas ici notre propos de rappeler le langage qu'employaient en ce temps-là des gens très dignes de considération par ailleurs, mais qui faisaient bon marché parfois de la grande tradition chrétienne, parce que l'orthodoxie de leur temps les avait empêchés d'en discerner le véritable caractère.

Viguié n'était pas de ceux-là ; et il est visible, dans cette controverse, que Babut entrevoit la possibilité d'un accord avec le libéralisme modéré de son temps.

« Comme nous, disait Viguié, les orthodoxes de nos jours se sont éloignés de la véritable orthodoxie protestante ; comme eux nous croyons qu'après avoir parlé aux hommes par les prophètes, Dieu leur a parlé par son Fils. Comme eux, nous ne voulons savoir autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. »

Où sera donc le dissentiment ? Il portera sur le surnaturel matériel, le miracle. « Les orthodoxes, dit Viguié,

parlent des grands faits surnaturels. Bon nombre d'entre nous refusent de les admettre au sens littéral. » Et Viguié ajoute que la conception qu'ils en ont est *historique et spirituelle*.

Qu'est-ce que Babut va répondre à Viguié ? Il sera très catégorique.

« Nous ferions, dit-il, selon M. Viguié, bon marché de la doctrine. C'est tirer une conséquence énorme de ce simple fait, que le surnaturel historique a été surtout mis en relief dans notre déclaration ». « Si nous attachons tant d'importance à ces grands faits, c'est à cause de leur signification religieuse. La doctrine n'est que l'affirmation d'un fait spirituel étroitement lié au précédent. Il est vrai que nous sommes jaloux de nous en tenir, dans une déclaration de foi collective, à l'affirmation de ce double fait, et de laisser toute liberté à l'interprétation théologique. Il est vrai aussi que nous ne croyons pas à la prédestination comme l'entendaient les théologiens de l'école de Calvin. » (p. 30).

Ceci dit, Babut va exposer, en des termes qui n'ont pas perdu leur actualité, comme il entend formuler la foi qui est, selon lui, dans le cœur de tous les chrétiens :

« Je ne crois pas m'avancer trop en disant que je me ferais fort de rédiger sans habileté de langage, mais en demeurant dans la simplicité évangélique, une déclaration de foi qui toucherait à tous les points vitaux de la doctrine chrétienne, et à laquelle aucun protestant évangélique ne ferait difficulté de souscrire... Il y serait parlé de l'état de misère et de condamnation où, par nature et par notre faute, nous sommes devant Dieu... J'ose croire que, dans la déclaration de foi dont je parle, nos pères de La Rochelle reconnaîtraient une image affaiblie, mais non pas infidèle, de leur propre foi, comme nous-mêmes, dans l'admirable confession de foi qu'ils ont dressée, nous contemplons un type grandiose, et comme coulé en bronze, de la nôtre. » (p. 31).

Sur les explications théologiques, il y aura des divergences. « Nous n'avons aucun motif de nous en cacher, ni d'en rougir. Mais il serait injuste et faux d'en conclure que nous ne nous accordons que sur des mots. Ce n'est pas de mots qu'il s'agit, mais de faits, de réalités qui sont le fondement de notre espérance et l'aliment de notre vie spirituelle. La diversité commence au moment où nous essayons de nous en rendre compte par une réflexion plus ou moins scientifique. » (p. 32).

*
**

Entre la droite et le centre gauche, les points de divergence apparaissent secondaires, en somme. Mais le centre

gauche ne voulait pas d'une déclaration de foi imposée. Et son chef, M. Jalabert, disait : « Lorsqu'il se présente des questions douteuses, nous les résolvons par la liberté. » Dans le projet de lettre aux Eglises qu'il avait préparé, il disait :

« Pour notre Eglise Réformée de France, il nous suffit de mettre hors de contestation, dans son enseignement, dans son culte et dans sa discipline, les grands faits chrétiens, représentés dans ses sacrements, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies. »

Mais le centre gauche refusait d'abandonner la gauche. Et, par l'exagération de leur critique, les libéraux extrêmes créèrent alors un fossé entre eux et la majorité de l'Eglise.

A cette majorité, Charles Babut appartenait nettement. Son discours, prononcé dans le temple de l'Oratoire, le 5 juin 1872, sur « le témoignage que Jésus se rend à lui-même », est, comme l'a écrit Draussin, en même temps qu'un des plus solides chapitres d'apologétique chrétienne, un modèle d'éloquence par la pureté académique de la forme, le souci exclusif de la gloire de Dieu et de l'édification des âmes, la connaissance intime et l'emploi judicieux des écrits sacrés.

La minorité libérale du Synode se refusa à prendre part à la session complémentaire qui eut lieu en 1873. Les partis, dès lors, s'organisèrent à part. Les évangéliques eurent des Synodes libres, qui avaient à leur tête une Commission permanente. Babut fut nommé, en 1879, président de la Commission permanente. En 1881, il présida le Synode général de Marseille. Il fit partie de la plupart des Synodes généraux. Et toujours, comme Eugène Bersier, comme Charles Bois, il garda dans le cœur le même but, qui était la réconciliation des Eglises. L'un de ses successeurs à la présidence de la Commission permanente a pu dire : « M. Babut est l'homme qui nous unit tous. »

Aussi, quand la Séparation des Eglises et de l'Etat a été en vue, Charles Babut a-t-il travaillé à éviter un schisme qui, dans sa pensée, n'avait jamais été que provisoire. Il voyait très clairement le danger ; et, malgré sa grande sympathie pour ceux de ses amis qui, à Jarnac, ont donné la main, sous l'inspiration de Charles Wagner, à ceux qu'on appelait encore des libéraux, il ne se résolut point à les suivre. Il restait sur le terrain des grands faits chrétiens, tels que les avaient précisés un Bersier et un Charles Bois. Et il écrivait dans la *Vie Nouvelle* (28 avril 1906) :

« Il y a deux façons d'adhérer à un symbole : l'une plus littérale, l'autre plus spirituelle ; la seconde est la seule

qu'une Eglise protestante ait le droit de provoquer et d'attendre. » A quoi Babut ajoutait que, pour le Synode de 1872, la résurrection de Jésus-Christ avait été le point capital, la pierre de touche de la foi à la révélation, au surnaturel, à la Rédemption.

Les choses avaient bien changé au cours de ces trente ans. Les libéraux en face desquels se trouvait Babut avaient renoncé à l'attitude critique et négative de jadis. C'était des disciples d'Auguste Sabatier, qui, respectueux de la science, apercevaient plus clairement qu'autrefois le moyen de maintenir les droits de la foi. L'épuration qu'avaient souhaitée leurs adversaires s'était faite dans leurs rangs : ils mettaient l'expérience religieuse au centre de leur théologie. Un rapprochement continu s'opérait entre les âmes. On a pu dire que les deux fractions de l'Eglise étaient attirées l'une vers l'autre par une aimantation réciproque.

Babut avait participé aux conférences fraternelles où s'étaient réunis, à Lyon, les représentants des tendances diverses de l'Eglise Réformée. Et dès lors, jusqu'au dernier jour de sa carrière, il a été celui qui, sans relâche, travaillait à rapprocher les âmes et à promouvoir la paix de l'Eglise.

*
**

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat étant proche, Babut se mit à l'œuvre. Il avait préparé, avec Messines et Adolphe de Richemond, un projet d'Union Fédérative des Eglises Réformées. Le but était d'arriver à maintenir une association aussi étroite que le permettaient les circonstances. A tous, Babut entendait demander des sacrifices. Il en demandait surtout à ses amis du centre et de la gauche.

Il s'agissait, en somme, de laisser aux groupements particuliers leur autonomie religieuse, administrative et financière, mais quand même, de constituer une Union des Eglises Réformées, « pour maintenir, en face du catholicisme et de la libre pensée, les relations fraternelles entre les Eglises réformées actuelles ». Il fallait donner à cette communauté d'origine, de traditions, de souvenirs, d'esprit, à la famille réformée, une expression.

Pas de fusion : c'était le mot d'ordre de la droite. Babut l'acceptait avec mélancolie, estimant qu'il fallait l'accorder, « sous peine de n'aboutir à rien ».

Projet bien modéré, puisqu'il ne voulait être qu'une traduction « pratique et fidèle » des décisions de Reims et d'Orléans. « A quoi nous servirait-il, demandait Babut, de nous obstiner à vouloir ce que l'on est décidé à ne pas nous accorder ? Le fossé n'est déjà que trop grand. Ne risquons-nous pas de l'élargir encore plus ? Travaillons, au

contraire, à l'amoinrir, dans l'espoir de le combler un jour. »

Sans doute, écrivait-il, ce n'est pas la vieille et chère Eglise réformée se continuant. Mais c'est la famille, qui va continuer de vivre, « et qui, en se continuant, nous rendra peut-être un jour ce que nous avons perdu. Dieu le veuille ! »

La profession de foi que Babut et ses amis voulaient mettre à la base de leur union fédérative n'était pas une déclaration de foi commune, « dont les termes, si larges fussent-ils, risqueraient de n'être pas interprétés par tous de la même façon ». Toutefois, Babut ajoutait en note : « Il serait d'un grand effet, et nous souhaiterions que l'Union fédérative eût à sa base des affirmations religieuses communes. Nous nous approprierions volontiers celles de Jarnac, amendées de façon à affirmer, plus nettement, l'autorité religieuse de l'Écriture Sainte, en tant que document des révélations divines, et *la résurrection de Jésus-Christ*, comme fait historique en même temps que surnaturel. »

« Notre drapeau, ajoutait Babut, c'est notre programme d'action ; c'est aussi... un ardent désir de charité, les uns pour les autres ; un même et profond amour pour Dieu, notre Père céleste, et pour Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Maître ; un même et profond amour pour tous nos frères en général et pour notre Patrie bien-aimée, que nous ambitionnons d'arracher aux erreurs romaines et à la libre pensée athée pour la conduire à l'Évangile éternel. »

Le projet de Babut ne s'est pas réalisé à ce moment-là, mais il ne s'est pas découragé. Il a été l'un des organisateurs de ces Journées de Livron, dont le souvenir est resté si lumineux au cœur de ceux qui y ont pris part. Il se montrait, comme l'a dit Draussin, « empressé à saisir toutes les occasions de manifester par quelque rencontre extraordinaire, et en quelque entreprise commune, non seulement l'étroite parenté des fractions de l'Eglise réformée, mais encore l'unité essentielle de toutes les dénominations ecclésiastiques. »

Toute l'œuvre de la Fédération protestante de France s'est inspirée de cet esprit. Et aujourd'hui, dans les projets de rapprochement des Eglises, il y a cette affirmation d'une foi commune qu'il avait si ardemment souhaitée, et qui permet toutes les espérances. Si la reconstitution de l'Eglise Réformée de France est aujourd'hui en vue, c'est que les églises séparées ont suivi les chemins montants qu'entrevoyait le cœur généreux de Babut, et par lesquels elles vont aboutir à la cime.

La tradition de Charles Babut est continuée aujourd'hui par des générations de pasteurs qui portent son nom. Sa

bénédictio n'a pas cessé de reposer sur l'Eglise qu'il a si profondément aimée. Elle est unie dans son souvenir ; s'il en est ainsi, c'est qu'en réalité elle est unie dans la foi qui était la sienne, et qui est la foi à l'Evangile éternel.

Henri MONNIER,
*Doyen de la Faculté de théologie
de Paris.*

La silhouette populaire de Charles Babut

Le prix de la charité

Sa silhouette est populaire entre toutes. Chargé d'ans et de vertus, il va, grave et méditatif, la tête chenue, légèrement inclinée, les mains réunies en un geste instinctivement pieux et serrant de saints livres contre sa redingote austère. Un haut de forme sans lequel on ne saurait l'imaginer, tant il est chez lui professionnel, ne parvient pas à le grandir. Et il va, petit, digne et lent, « absorbé dans un rêve sans fin », arrachant au passant ce sourire particulier qui est une forme du respect. Il est bien l'homme intérieur pour qui la rue n'existe pas. Il paraît vivre dans un autre monde, ce qui est le suprême éloge pour un homme d'église. Il est le plus digne des pasteurs et le plus évangélique des hommes.

La récente aventure dont il est le héros semblerait empruntée à la vie d'un saint, et, de fait, il faudrait, pour la dire, la plume naïve et émue d'un hagiographe.

On sait que les malheureux n'ont pas de meilleur ami que lui, et même une légende locale, qui n'est d'ailleurs pas sans saveur, veut qu'il ait été, plus que personne, indécemment exploité par de mauvais pauvres. C'est, chez lui, un pèlerinage quotidien et ininterrompu, de malheureux et d'infirmes. A un tel point que, certain propriétaire, chez qui il logeait, congédia, à l'expiration de son bail, ce locataire trop visité. Ayant déménagé, les pauvres le suivirent. Et c'est aujourd'hui un de ses nouveaux co-locataires qui fait, dit-on, circuler une pétition au propriétaire, demandant le congédiement de cet homme charitable, au prétexte qu'il vient dans la maison trop de pauvres.

L'ami des malheureux, qui s'obstine à ne pas comprendre que la forme moderne de la charité est la soirée de gala, où le riche s'amuse au bénéfice du pauvre, se trouvera, un jour ou l'autre, sans domicile. Ce jour-là, il fera la charité sur les places publiques. Si le Christ revenait, disait l'autre...

(Extrait du *Cri de Nîmes*.)

Charles Babut : **Son rayonnement spirituel et social.**

Il manquerait sans doute à cette Commémoration pieuse du Centenaire de Charles Babut une note essentielle si le rayonnement de sa personnalité et l'aspect social de son ministère n'étaient pas soulignés en cette Revue qu'il aimait et encourageait. Tenter cette caractéristique sera de notre part un acte de reconnaissance car comme bien d'autres nous lui devons beaucoup ; ce sera aussi une manière d'éclairer, par l'évocation d'un grand homme de Dieu, nos consciences de chercheurs de Dieu ; et ce sera enfin, pour rester fidèles à la constante volonté d'humilité d'un Ch. Babut, une occasion de glorifier non pas l'homme mais Celui qui seul, par son art infini, peut créer et multiplier les valeurs humaines appelées à durer.

Au risque de revenir ici et là sur des faits ou des idées déjà indiquées par les études qu'on vient de lire, nous signalerons chez Ch. Babut, pour en tirer édification : d'abord, l'intense rayonnement de sa spiritualité ; ensuite, sa participation active aux diverses causes morales, sociales, pacifiques qui s'imposèrent à la conscience protestante en ce dernier demi-siècle.

I

Le rayonnement de sa spiritualité

L'action sociale d'un chrétien, *a fortiori* d'un pasteur, est en raison directe de sa vie intérieure. Tel foyer, tel rayonnement. Aussi le grand, l'unique souci de Ch. Babut était-il d'entretenir le feu divin dont le ministère de la parole et le ministère social ne sont après tout que des reflets, des manifestations humaines toujours fragmentaires et imparfaites.

Quand je débuteais comme pasteur à Alès, en 1889, Ch. Babut possédait sans conteste, dans tout notre Midi cévenol, le prestige d'un Père de l'Église. Cette autorité lui venait non seulement de son immense culture, de ses dons exceptionnels comme prédicateur et comme théologien, mais aussi de l'évidente authenticité d'un apostolat qui s'imposait à tous, de l'accord indéniable de sa vie et de ses messages, et enfin de quelques vertus très rares (fruits de la grâce divine et du labeur humain) telles que : une fermeté à

toute épreuve dans les convictions, un équilibre et une sûreté parfaite du jugement, et surtout une capacité d'humiliation qui nous confondait et qui conditionnait ses inspirations et, dans les cas graves, de courageuses interventions. C'est du creuset d'une vie cachée avec Christ en Dieu, du foyer ardent d'une méditation concentrée, riche d'études, d'expériences et d'épreuves, que jaillissait pour ses nombreux auditeurs du Dimanche une parole lumineuse qui ne voulait être qu'un témoignage et dans laquelle l'or des Saintes Ecritures était offert aux pauvres âmes sans faux alliage et aussi affiné que possible...

Ce n'est pas en vain que l'influence du grand théologien Rothe a dominé sa pensée religieuse, comme l'a montré le doyen H. Monnier ; je l'ai entendu moi-même opposer fortement l'éthique chrétienne et réaliste de Rothe à celle trop optimiste et subjectiviste de Schleiermacher ; et il n'aurait guère compris ceux qui aujourd'hui, par ignorance sans doute, se plaisent à confondre dans un même mépris toutes les théologies du XIX^e siècle, ni ceux qui, sous prétexte de transcendance, rejettent cette condition première de toute connaissance religieuse qu'est l'immanence, et méconnaissent parfois cyniquement le profond humanisme chrétien des réformateurs et de la Bible, l'humanisme du Christ, l'humanisme de Dieu.

A la suite d'essais modestes, parus dans cette revue, sur la portée sociale de la conversion et de la repentance, inspirés par Ch. Secrétan et Ch. Gide, nous eûmes un entretien approfondi où je me rendis compte que son solidarisme théologique, à lui, atteignait des profondeurs insoupçonnées. Il admettait « la repentance sociale » non seulement pour les hérédités qu'on légue mais même pour celles qu'on reçoit, au nom de l'unité de notre espèce ; et c'est l'idée de justice solidariste poursuivie jusqu'en ses ultimes conséquences, sans doute par fidélité bibliciste, qui était pour lui l'explication la plus profonde du problème de notre salut par la Croix du Christ : la clef du lieu très saint où s'opère la propitiation, la réconciliation des hommes et de Dieu par l'amour héroïque d'un Fils du ciel. Si nous insistons, après H. Monnier, sur ce solidarisme rédempteur à base paulinienne, d'ailleurs sans magisme aucun, et surtout sans mercantilisme juridique, c'est pour faire observer à quel point, pour Babut comme pour Rothe, le religieux et le moral s'identifiaient absolument ; et c'est aussi pour expliquer son attitude chrétienne dans tout le domaine des applications pratiques. Le devoir social, le devoir international, comme le devoir personnel de sanctification n'étaient pour lui que les conséquences de la doctrine du salut par grâce et par la foi, que le rayonnement nécessaire de la Croix, phare dont

les feux illuminateurs sont la mort pour nos fautes et la résurrection pour notre pardon et doivent éclairer toute notre vie. Morale et dogmatique ne faisant qu'un dans sa pensée et sa vie, son activité était liée aux grandes réalités chrétiennes exprimées surtout par les grands dogmes pauliniens. Il est permis de se demander, et lui-même s'est certainement demandé plus d'une fois, si une synthèse plus johannique, plus prophétique et plus spirituelle du fait et du dogme chrétiens ne serait pas la condition première d'une totale libération du dogmatisme, le secret de l'unité des Eglises réformées, et le signal de l'immense réveil qu'attendent nos âmes, nos églises, l'humanité.

*
**

Si quelqu'un a obéi à la loi du Christ qui ordonne, quand on accomplit le bien, de ne pas faire sonner la trompette pour être vu des hommes, c'est bien Ch. Babut. Très grands étaient son savoir, son talent, sa piété : plus grands encore son dédain de paraître, son oubli de soi. Nous sommes ici aux antipodes de la sagesse mondaine qui consiste à ajouter au savoir que l'on peut posséder « *le savoir faire* », et puis « *le faire savoir* ». Il est exact, comme l'a remarqué son fils, Henry Babut, que cette méthode de l'absolue discrétion nous prive de toute documentation précise et suffisante pour sa biographie. Quand l'action sociale fait partie intégrante de la vie cachée en Dieu, elle ne se raconte pas. Tout de même elle rayonne malgré elle, et exactement où il faut ; elle est très efficace et même peut-être la seule efficace, étant une bénédiction sans égale pour les seuls intéressés. Le monde lui-même la devine, et le commun peuple, dans les bas-fonds comme dans les salons (où il y a le plus commun peuple) ne s'y trompe pas et l'admire, comme l'atteste la silhouette populaire et humoristique que nous avons reproduite d'après *Le Cri de Nîmes*, comme le prouvent aussi les récits plus ou moins légendaires sur les distractions du penseur et sur les charités de notre saint François protestant.

Ce héros de légende avait son originalité, ses particularités et ses lois qui vaudraient qu'on s'y arrêtât : il préférerait être exploité par des pauvres plutôt que de soupçonner le mal ; et, dans le doute, secourir plutôt que s'abstenir ; il estimait d'ailleurs nécessaire dans l'Eglise la division du travail et la spécialisation des fonctions (selon les indications d'Actes VI) : aux apôtres, le ministère de la parole et de la prière, aux laïques et aux diacres le service des tables et la technique du service social.

*
**

Marquons ce trait paradoxal : une extrême humilité que soulignait une immense valeur. Plus il avait d'autorité, plus

il s'effaçait, et vice versa. Si son influence spirituelle sur le corps pastoral en particulier, a été si profonde et si étendue, c'est à force d'être discrète et même secrète. Il ne la cherchait pas, mais on la recherchait. Au surplus, il était visible qu'il n'en avait pas conscience. Nous le consultations dans les cas graves, quand il y avait des détresses sans remède, des conflits irréductibles, des querelles ecclésiastiques provoquées par l'intolérance ou l'étroitesse, — non pas parce qu'il était le Président de la Commission du corps pastoral, mais parce qu'il était Charles Babut.

Je le vois encore dans un de ces conflits : la tête au grand front s'inclinait, les yeux se fermaient à demi pour mieux s'abstraire, les mains se joignaient et par moments se crispèrent ; l'être entier se recueillait, et il était évident que le monde extérieur n'existait plus, que le débat s'intériorisait dans un silence impressionnant ; on avait vraiment le spectacle d'un homme qui cherchait le vrai avec toute son âme selon le précepte platonicien, et qui le découvrait par une plongée dans l'infini. Au bout de quelques instants, une voix grave et sûre disait les mots nécessaires, les mots qui ralliaient tous les suffrages et qu'il n'y avait plus qu'à écrire dans une résolution ou un ordre du jour. N'est-ce pas un pasteur social, celui qui a pu avoir un tel rayonnement spirituel ?

*
* *

Une autre caractéristique de sa spiritualité était sa grande largeur, son ouverture d'esprit et de cœur, sa générosité d'âme. Et il vaut la peine de sculigner encore ce trait, non moins paradoxal que celui de ses humiliations, en un siècle où l'on semble redevenir dogmatique et intolérant.

Nul n'était plus ferme sur le terrain des doctrines évangéliques que Ch. Babut (il n'aimait pas le mot « orthodoxe », il nous l'a dit et écrit, mais il professait les dogmes fondamentaux qu'on est convenu d'appeler orthodoxes, et il les faisait passer dans sa vie et dans son enseignement). Mais cette fidélité sans limite, étant dominée par une charité également sans limite, il n'excommuniait personne, ne jetait jamais l'anathème, et se gardait de chasser du ciel ou de l'Eglise visible les croyants qui ne pensaient pas comme lui, même sur les points qu'il considérait comme fondamentaux.

Au moment où nos Comités directeurs essaient de mettre au point une Profession de foi commune, que puissent signer, sans malaise de conscience, tous les pasteurs réformés, je verse au débat ce passage significatif d'une lettre que Ch. Babut m'écrivit à l'occasion de ma consécration au Saint Ministère (le 26 septembre 1889). Je lui avais exprimé certaines réserves sur le Symbole des apôtres visé par la

Déclaration de 72, et confié mes scrupules et mes hésitations. Après avoir accepté de participer — sans aucune réticence — à ma consécration, il ajoutait : « Dieu vous fera entendre que la tradition chrétienne, à prendre ce mot dans son sens le plus large a une valeur qui peut-être vous échappe en partie aujourd'hui. C'est dans une prédication de M. Viguié, peu suspect d'orthodoxie, que j'ai recueilli cette définition du progrès qui m'a paru juste : « le progrès est le prolongement intelligent de la tradition » (Pourvu que ce soit la bonne !). Après avoir déclaré qu'il entendait rester sur le terrain du christianisme historique, le Synode de 1872 a, je pense, invoqué le témoignage du symbole des apôtres comme résumé de la tradition dont j'ai parlé ; il n'a pas prétendu en imposer la lettre comme joug, pas plus que celle de la liturgie. »

Ces déclarations formelles, et d'autres analogues du doyen Ch. Bois, qui admettaient la liberté d'interprétation et la liberté théologique sur la base des grands faits chrétiens, me permirent d'adhérer au Synode officieux et à sa Profession de foi, non sans un malaise qui ne s'est dissipé qu'à Orléans et à Jarnac. Il ne faudrait pas qu'on nous ramenât sous le joug de la lettre que Ch. Babut lui-même ne supportait pas.

La fidélité sans charité est un zèle amer qui éloigne de l'Eglise Dieu et les multitudes.

Babut avait une confiance illimitée dans les âmes qui se réclament du Christ, en dépit de toutes leurs divergences, et pensait avec raison qu'elles sont toujours infiniment plus d'accord qu'elles ne se l'imaginent ; et il remettait le soin du triage des consciences et de la pesée de leurs croyances à l'Esprit du Christ, seul capable de ces délicates opérations, seul en mesure de rendre visible, quand les âmes et les églises en sont dignes, la réalité du Corps de Christ.

Et voici la leçon paradoxale que l'exemple de Babut nous donne : plus les convictions doctrinales sont fortes, plus c'est un devoir social de travailler à l'unité de l'Eglise. Pécher, c'est diviser. Croire, c'est unir.

II

Sa participation à l'action sociale du Protestantisme

Une remarque préalable. Ch. Babut pensait que le pasteur doit agir sur le terrain social, économique et politique, avec prudence, moins directement que par son inspiration. Il estimait ne pas devoir et d'ailleurs ne pas pouvoir, étant données les charges lourdes de son Eglise, s'occuper matériellement des réalisations sociales ou économiques (sauf exceptions et cas de force majeure). Mais il faisait rentrer

dans sa conception du ministère pastoral l'étude approfondie des questions sociales et internationales, le devoir capital de protester contre tous les obstacles au salut des âmes (il applaudissait sur ce point à la théorie du *droit au salut* de T. Fallot) et la mission d'inspirer par tous les moyens possibles aux chrétiens comme aux églises les réformes nécessaires. C'est ce rôle d'inspirateur et d'éducateur social plutôt que celui d'agent exécutif qu'il envisageait pour lui-même comme pour le corps pastoral.

Rappelons qu'il fut le conseiller et « le parrain » de la Ligue de « *la Paix par le droit* » ; c'est lui qui proposa cette heureuse devise qui est tout un programme ; c'est lui qui encouragea les débuts de cette Ligue plus que cinquanteenaire, qui a tant fait pour l'éducation pacifique dans notre pays, et qui fut créée à Nîmes, il est bon de le rappeler, par quelques jeunes lycéens chrétiens et protestants, Henry Babut, Jacques Dumas, Prudhommeaux, Laune, etc. Je fus, moi aussi, comme philosophe au lycée de Nîmes, mobilisé pour cette rude guerre de la paix.

Rappelons ensuite l'appui moral que Ch. Babut apporta à ses amis MM. de Boyve, Fabre, Ch. Gide, quand ils fondèrent leurs premières coopératives et surtout « la Société d'Economie populaire » (ébauche des Universités populaires qui devaient voir le jour dix ans plus tard).

Rappelons encore qu'il donna son plein assentiment et son très actif concours à Louis Gouth et à T. Fallot, lorsqu'ils jetèrent les bases de « *l'Association protestante pour l'étude pratique des questions sociales* ». Il soutint le projet de L. Gouth aux Conférences pastorales d'Alès, collabora avec lui à la rédaction de la fameuse *Circulaire du 25 juillet 1887*, « *Un Projet d'Association* », qui fut envoyée à tous les pasteurs de France, et qui annonçait la fondation de l'Association, recommandait « *la Revue de théologie pratique* », fondée la même année par G. Chastand, comme « son principal organe », et donnait la liste du Comité fondateur, composé de 21 membres, à la tête duquel figurait Charles Babut (1).

Si le premier Congrès de notre Association, le Congrès constituant, a pu avoir lieu à Nîmes en 1888 et a pu grouper une importante Assemblée et de grands noms du Protestantisme français (tels Eugène Bersier et le doyen Ch. Bois), c'est sans doute à Fallot, à Gide, à de Boyve qu'on le doit, mais c'est aussi et surtout aux pasteurs Ch. Babut et Trial,

(1) Voici d'ailleurs la liste de ce Comité, « représentant toutes les fractions du Protestantisme français » : MM. les pasteurs Babut, J. Bianquis, El. Bost, G. Chastand, L. Comte, Ebersolt, T. Fallot, Gouth, Mat. Lelièvre, P. Minault, Ed. Monod, Léop. Monod, Mouchon, Nye-gaard, J.-E. Roberty, A. Rouffineau, Trial, L. Tarron, Viénot, et de MM. de Boyve, Charles Gide, laïques.

de Nîmes. Quand, pour la célébration du Cinquantenaire de notre Mouvement, nous frapperons à la porte de l'Eglise de Nîmes, j'espère bien que nous trouverons, pour nous ouvrir, des successeurs des Babut, des Trial, des de Boyve, des Ch. Gide ?...

Ayant été mêlé, presque dès l'origine, aux faits et gestes de l'Association, je puis affirmer que nous n'entreprenions rien d'essentiel sans consulter Ch. Babut, sans lui soumettre projets et rédactions. Il était notre Mentor et aussi l'agent de liaison entre ceux qu'on appelait « les jeunes » — avec une nuance péjorative, — et les autorités ecclésiastiques qui, alors, comme toujours, avaient peur des audaces sociales, encourageaient quand on s'occupait seulement de moralité publique ou d'anti-alcoolisme, et organisaient la conspiration du silence quand on dépassait certaines limites conventionnelles. Ch. Babut, lui, n'était jamais un frein.

*
**

Le Président de la « Commission protestante évangélique sur le terrain moral et social »

Ce n'est ni le lieu ni le moment, de raconter l'histoire de cette Commission d'action morale et sociale qui fut fondée, sur ma proposition, et grâce à l'appui de Ch. Babut et du doyen Emile Doumergue, par la 2^e Conférence consistoriale, à Lyon, en 1899.

Les considérants du Projet insistaient sur l'impérieuse nécessité de moraliser et d'évangéliser la France et sur le devoir de réaliser la solidarité protestante non par voie administrative et officielle, mais par « l'action commune ». Nous demandions « de nommer une Commission d'action morale, sociale et évangélique pour organiser, dans toutes les Eglises réformées qui le désireraient et même hors des Eglises, la lutte morale et la propagande protestante ». Comme on avait exclu tout autre terrain d'entente, il ne restait plus pour un semblant d'union que « le terrain moral et social ». — On m'avait (c'était imprudent) chargé de soutenir le Projet par un discours avant le vote : ce fut un réquisitoire violent contre nos divisions, contre notre « ignorance du peuple et des questions sociales », en sorte que mes sorties furent hachées d'interruptions, mais aussi d'approbations. Plusieurs amis, dont R. Biville, L. Monod, vinrent au pied de la tribune me supplier de ne rien atténuer et de ne rien retirer... Après un exposé plus calme du programme d'action concerté d'avance, et surtout après l'ordre du jour rédigé, avec toutes les nuances voulues, par Ch. Babut, la Commission fut votée par 202 voix (sur 204 votants).

La Commission, composée de 15 membres représentant les diverses nuances du Protestantisme français, choisit Ch. Babut comme président, et G. Fulliquet, comme secrétaire (1). Elle s'organisa soigneusement et judicieusement, en répartissant ses diverses tâches entre trois sous-commissions (enquête, presse, propagande). Pendant dix ans (de 1899 à 1909) grâce à son vénéré Président, à sa spiritualité, à sa maîtrise, à son tact, notre Commission donna la preuve qu'une action commune d'une réelle portée était possible dans notre Protestantisme français non seulement sur le terrain moral et social mais aussi, bien que ce domaine nous fût contesté, sur le terrain de l'évangélisation.

Il y eut, en dix ans, quinze sessions du plus haut intérêt et qui coïncidaient toujours avec de grandes manifestations publiques.

A la Session de la Commission, à Jarnac (octobre 1904), M. Ch. Babut présenta comme suit l'œuvre de la Commission d'action, d'après l'excellent résumé qu'en fit le secrétaire, M. G. Fulliquet :

« Nous apportons toute notre bonne volonté au service de Dieu et de nos frères, heureux de visiter cette terre classique de l'évangélisation, celle où l'évangélisation porte le plus de fruits visibles, bien que nous ne soyons pas chargés directement d'évangélisation, mais d'action morale et sociale. M. Babut rappelle que la Commission d'action a été fondée par la 2^e Assemblée consistoriale de Lyon. Cette création répond à une triple préoccupation : un sentiment humain et patriotique, car nous sommes émus comme de bons citoyens de ce qu'il y a de grave et d'alarmant dans la situation de la France, à cause des ravages de l'alcoolisme, de l'immoralité, de l'athéisme, et comme nous sommes dépositaires de l'Évangile, du remède efficace contre ces maladies mortelles, nous nous sentons pressés de travailler à les combattre de toutes nos forces ; une préoccupation chrétienne d'apologie, de défense de l'Évangile, qui est méconnu, attaqué, en sorte que nous voulons prouver par des faits qu'il est la puissance de Dieu pour le salut des individus et de la société ; une préoccupation d'union entre les protestants. Nous avons compris que l'union ne se fera pas entre protestants de bonne volonté ni par l'adhésion à des formules dogmatiques suffisamment précises, ni par le mépris du dogme, mais dans le désir commun du bien, dans la haine commune du mal, dans les grands devoirs à

(1) Les Procès-Verbaux de cette première Commission d'action (10 novembre 1899 à octobre 1909) ont été magistralement rédigés par G. Fulliquet, notre distingué secrétaire, et typographiés à un très petit nombre d'exemplaires. On devra s'y rapporter quand on voudra écrire l'histoire détaillée de cette Commission.

remplir vis-à-vis de la patrie et de l'humanité. Nous nous sommes efforcés dans notre faiblesse de remplir le mandat qui nous a été confié. Nous n'avons pas soulevé des montagnes, mais nous avons fait quelque chose. Nous avons pratiqué l'union, nous avons travaillé ensemble en un esprit de fraternité qui n'a jamais été troublé. Nous avons travaillé un peu nous-mêmes par la parole et par la plume, ne nous épargnant pas dans nos sessions, rencontres pleines d'intérêt et de joie pour nous, non sans bénédiction pour les églises. Nous avons surtout suggéré l'action par des lettres et des circulaires. Nous avons obtenu l'adhésion, le concours de collaborateurs, émissaires de la Commission, qui visent à ce résultat pratique de former des groupements d'activité. Nous avons organisé un Congrès des diaconats, à Lille, où beaucoup d'idées ont été échangées, des réformes projetées pour notre charité » (1).

En parcourant les Procès-Verbaux de G. Fulliquet, on constate que la Commission a fait tout ce qu'elle a pu, dans les limites trop étroites qui lui étaient prescrites : elle a encouragé et aidé toutes les ligues morales et sociales : Croix-Bleue, Union française anti-alcoolique, Ligue de moralité publique, Etoile blanche, etc. ; elle a soutenu et recommandé l'entreprise des Fraternités ; à la suite d'études et d'enquêtes approfondies elle a convoqué un important Congrès des diaconats en vue de la rénovation de ces derniers, elle a même chargé une Commission spéciale d'aborder la question déjà angoissante des *sans travail* et de rechercher, au moins pour nos milieux protestants, quelques remèdes sinon des solutions... La section de propagande, en 10 ans, a pu organiser dans les églises plus de 300 conférences. M. Trial, rendant compte de l'activité de la Commission à l'Assemblée générale de Nîmes, en 1909, avait le droit de déclarer qu'une parfaite communion d'esprit n'avait cessé de régner...

Tous ces louables efforts aboutissaient à peu de chose. Plusieurs membres de la Commission et tous les militants du Christianisme social et de l'Union protestante ne pouvaient se contenter d'une Commission qui excluait de son programme l'évangélisation intégrale, et qui limitait l'action sociale à des luttes anti-alcooliques et morales, sans pouvoir entrer dans le vif de la question économique et pacifiste. D'ailleurs nous étions nombreux à ne plus pouvoir admettre, au sein du Protestantisme, une Action sociale séparée de l'Évangélisation. Désireux de montrer qu'il fallait, comme chrétiens, prendre résolument position, en tous domaines, sur les questions posées devant nos consciences, nous

(1) Cf. *Procès-Verbaux de la 1^{re} Commission d'action morale et sociale* (1899-1909) rédigés par G. Fulliquet (p. 131). Documents inédits.

préparations, d'accord avec l'Association pour l'étude des questions sociales, *la Conférence de Besançon* (pour 1910) ; et pour prouver qu'on pouvait évangéliser efficacement avec tout un arsenal de principes et d'expériences communes, nous avons organisé *la série des Réunions de Livron* (dès mai 1909).

En somme, la Commission d'action a été paralysée par les limitations et les restrictions qu'on a cru devoir lui imposer dès le début. En fait, malgré la consigne, elle ne pouvait pas ne pas évangéliser. Quand des hommes tels que Ch. Babut, Fulliquet, Dieterlen, Trial, Léopold Monod, Prunier, L. Maury, etc., parlaient au nom de la Commission, pouvaient-ils faire autre chose, quel que fût leur sujet moral ou social, que présenter l'Évangile comme solution ? Mais ce faisant, on avait un peu l'air de faire de l'évangélisation de contrebande. A vouloir ménager les préjugés ecclésiastiques on risque de méconnaître les saintes exigences du Royaume de Dieu.

Notre Président avouait lui aussi qu'il était difficile de séparer le terrain moral et social du terrain religieux. Mais il voyait dans la Commission un moyen d'union entre les diverses fractions protestantes et pour ce motif, il préconisa la continuation de l'expérience, à l'Assemblée générale de Nîmes, en 1909 (1).

*
**

Ce n'est pas sans émotion, ni sans un sérieux examen de conscience personnelle et collective, que j'ai revu pour préciser mes souvenirs et rédiger ces quelques pages trop sommaires, — les procès-verbaux de la Commission d'action si remarquablement rédigés par Fulliquet (Babut disait qu'ils étaient « fidèles comme des photographies »), les comptes rendus des Congrès des Diaconats, des Assemblées de Lyon et de Nîmes, et surtout l'abondante correspondance échangée avec ces nobles et vénérés amis, les Ch. Babut, les L. Monod, les Fulliquet, les Raoul Biville, et tous les autres... Et je ne puis taire, en terminant, mon admiration pour ces belles grandes âmes, ni ma reconnaissance à Dieu de m'avoir permis de collaborer et de communier avec elles.

(1) Le programme de cette seconde Commission, qui fut présidée par M. le Doyen Maury, a été ainsi formulé par l'Assemblée de Nîmes, et on remarquera combien il a été réduit et minimisé. Il ne pouvait plus dès lors nous intéresser beaucoup.

« La Commission d'Action protestante évangélique sur le terrain moral et social s'occupera de la défense du Protestantisme par des brochures, par des conférences dans les Églises qui le demanderont ; de la propagande contre l'athéisme, l'alcoolisme, en faveur de la moralité publique, etc.

» La Commission d'Action agira toujours d'accord avec les Églises et les Unions d'Églises, et respectera leur pleine autonomie. »

Mais je ne tairai pas non plus une impression dominante, quand je songe à tous mes collègues de la Commission d'action, impression mélancolique dans laquelle entre pas mal d'amertume et de regret : avec de tels hommes, de tels dons, de telles richesses spirituelles — très diverses sans doute, mais complémentaires, — quelle évangélisation chrétienne et sociale de grande envergure nous aurions pu faire en ce dernier demi-siècle, sans nos misérables divisions, sans nos préjugés tenaces, sans nos étroitesse paralyzantes.

Pourquoi tout ce sabotage de l'Évangile tantôt par le dogmatisme, tantôt par le rationalisme ?

Nous avons tout pour réussir, sauf assez de cœur, sauf assez de volonté.

Et cette évangélisation serait actuellement possible, malgré le temps perdu, avec toutes les forces spirituelles du Protestantisme français, celles de droite comme celles de gauche, car elles n'attendent, pour donner leur mesure, que le mot victorieux qui les unira, qui les coordonnera, qui les mettra en valeur...

*Dis-le, ce mot victorieux
Dans toutes nos détresses !*

.....

E. GOUNELLE.

Comment procurer la paix ? ⁽¹⁾

« Heureux ceux qui procurent la paix !
car ils seront appelés fils de Dieu. »
(Mt. V, 7.)

Comme les précédentes années, un groupe de frères et d'amis, parmi lesquels se trouve le président du Consistoire de Paris, nous ont demandé de considérer le dimanche qui précède Noël comme le Dimanche de la Paix et de diriger dans ce sens nos prédications. C'est de grand cœur que nous déférons à cette invitation, qui répond de tous points à nos convictions et à nos sentiments. A la vérité, je craindrais de ne pas faire une œuvre suffisamment évangélique et pratique, de ne pas travailler assez directement à votre salut et à votre sanctification, ce qui est le but de toute prédication chrétienne, si ce matin, dans cette chaire, je m'occupais exclusivement de ces relations internationales sur lesquelles notre action est si faible et si indirecte. Mais allons un peu plus au fond des choses. Le vrai moyen, en tout cas le plus efficace, d'empêcher la guerre, c'est de réprimer et, autant que possible, de supprimer, dans notre propre cœur, puis dans les milieux où s'exerce notre influence, les passions qui y conduisent. J'ajoute que c'est là la méthode chrétienne par excellence. Jésus-Christ, on l'a souvent remarqué, n'a pas dénoncé les iniquités sociales de son temps, telles que la guerre, l'esclavage, la sujétion de la femme ; surtout il n'a pas compté sur la force ni fait appel aux révolutions pour les détruire ; mais il a déposé au sein de l'humanité un levain qui devait soulever et transformer toute la pâte. Dans la mesure, en effet, je ne dis pas où un christianisme officiel et extérieurement professé, mais où l'Évangile est reçu dans les cœurs, ce qui est tout autre chose, la conscience publique éclairée et purifiée s'insurge contre la guerre, et les jours annoncés par les prophètes, où les épées seront transformées en hoyaux et les halberdes en serpes, se préparent et se hâtent. C'est surtout par cette voie que nous pouvons tous, hommes, femmes, enfants, quelles que soient notre obscurité, notre faiblesse, notre insignifiance politique, collaborer à l'œuvre splendide et avoir part à la

(1) N. D. L. D. Nous avons choisi ce sermon inédit sur la paix, parce qu'il nous paraît par endroits d'une actualité saisissante. Nous comptons publier encore dans cette Revue d'autres sermons inédits.

magnifique bénédiction proclamées dans mon texte : « Heureux ceux qui procurent la paix ! car ils seront appelés fils de Dieu. »

I

La première et principale cause de la guerre, c'est la cupidité et l'ambition, le désir immodéré et la recherche exclusive des biens matériels et terrestres. Le Japon dit : « L'intérêt de mon commerce et le besoin d'expansion qui me travaille, exigent que je me crée des débouchés et que je prenne solidement pied sur le continent. » La Russie répond : « Mes destinées providentielles et les besoins des populations presque innombrables que renferme mon empire, me commandent d'étendre de proche en proche ma domination et mon influence sur toute l'Asie et de n'y pas souffrir de rivale. » Et voilà la guerre. La guerre est le prolongement, dans l'humanité, de cette lutte pour l'existence qui nous a été révélée, au dernier siècle, comme la loi la plus générale de la nature vivante. Dans le domaine social et commercial elle s'appelle la concurrence, dans le domaine international elle s'appelle la paix armée ; elle devient la guerre dès qu'une occasion tristement propice se présente, dès que le feu de la passion rencontre un aliment qui la fait jaillir en une vive flamme, dès que le désir d'acquérir davantage l'emporte sur la crainte de compromettre ce qu'on a déjà. Il en sera ainsi fatalement, inévitablement, tant que la possession de l'argent ou de la terre, ou de certaines jouissances sensibles, sera pour les hommes le souverain bien. Car ces biens sont limités ; les uns ne les peuvent saisir qu'au détriment et à l'exclusion des autres, et les désirs qu'ils excitent sont impérieux et violents ; il faut donc de toute nécessité qu'on se les dispute, qu'on se les arrache ; sera-ce par la ruse ou par la violence ? par d'habiles négociations ou par de sanglantes conquêtes ? cela dépend des circonstances, qu'il n'est pas toujours au pouvoir de la politique humaine de prévoir, encore moins de maîtriser.

Où donc est le remède ? Il n'y en a qu'un qui soit vraiment efficace et qui aille à la racine du mal, c'est l'apaisement des passions, c'est la diminution des convoitises. Comment l'obtenir ? car il faut pourtant que l'homme sente et agisse, qu'il cherche et qu'il trouve, qu'il désire et qu'il acquière, qu'il se passionne et s'enthousiasme pour quelque chose ; le contraire serait la mort. Le problème à résoudre est donc celui-ci : faire briller à l'homme un idéal qui l'attire et qui l'enflamme sans l'armer contre son semblable. Cet idéal consiste dans la possession des biens moraux et spirituels, tels que la vérité, la justice, la liberté, la frater-

nité, le salut. Ces biens-là sont illimités ; ils n'excitent aucune rivalité malsaine ; si je les possède, ce n'est pas au détriment de mon prochain, mais à son profit ; s'il les acquiert à son tour, sa part n'est pas ôtée à la mienne, elle y est ajoutée au contraire. Jamais la flamme de ma vie spirituelle ne brille d'un plus vif éclat que lorsqu'elle a servi à rallumer quelque autre flambeau. Sans doute, tous les nobles esprits ont cherché à diriger vers ces biens supérieurs les pensées, les regards et les désirs des hommes ; mais nul n'y a travaillé, et surtout nul n'y a réussi comme Jésus-Christ. Il a résumé tous ces biens dans un mot et dans une idée sublime, celle du Royaume de Dieu. Il nous prescrit de le chercher ce royaume, avant toutes choses, et il nous promet que tout ce qui nous est indispensable en fait de biens terrestres nous sera alors donné par-dessus. En quoi consiste ce royaume et comment on s'en rapproche et l'on y entre, c'est ce que montrent les Béatitudes. On a remarqué à juste titre qu'elles s'enchaînent admirablement l'une à l'autre et forment comme une échelle d'or qui monte de la terre au ciel. Si vous avez gravi les premiers degrés de cette échelle, vous atteindrez sans peine l'avant-dernier, qui est celui marqué par notre texte. En particulier, si vous êtes débonnaire, c'est-à-dire si, en fait d'avantages et de grandeurs terrestres, vous êtes modéré dans vos désirs et vous souffrez sans colère qu'on vous dépasse et même qu'on vous porte préjudice ; si vous êtes affamé et altéré, non de fortune, mais de justice, vous serez de ceux qui procurent la paix. Vous procurerez la paix dans la famille, car vous ne souffrirez jamais qu'un conflit d'intérêts divise la vôtre, l'union des cœurs ayant à vos yeux infiniment plus de prix qu'une plus grosse part d'héritage. Vous procurerez la paix, autant qu'il dépend de vous, dans le cercle de vos relations d'affaires, car vous craignez beaucoup plus de commettre une injustice que d'en subir une, et vous préférerez toujours à la concurrence qui divise la coopération qui unit. Vous travaillerez à procurer la paix, d'une façon lente et invisible, mais réelle, dans le monde en général, car par votre exemple et votre témoignage vous conseillerez et vous inspirerez à vos semblables la recherche sanctifiante du Royaume de Dieu qui les rapproche, plutôt que la poursuite effrénée des biens terrestres qui les met aux prises. Vous les conviez et les conduirez sur les hauteurs où règnent la lumière et la paix, plutôt que de les entraîner ou de les suivre dans ce champ clos où les forts foulent les faibles, où retentissent sans cesse à côté des cris de triomphe des cris de colère et de désespoir, où l'on sent toujours plus ou moins l'odeur de la poudre et l'odeur du sang. En un mot, Jésus-Christ est le grand pacificateur, parce qu'il

nous a révélé le Royaume de Dieu comme étant à la fois infiniment désirable et accessible à tous ; le chrétien est pacificateur à son tour, parce qu'il est témoin et imitateur de Jésus-Christ ; c'est pourquoi le Fils de Dieu a trouvé bon de partager avec eux son nom et sa gloire, de leur dire : Vous serez vous aussi fils de Dieu.

II

Une autre cause de guerre, c'est l'orgueil, sous cette forme particulière qui s'appelle amour-propre national ou point d'honneur ; il s'agit, comme le dit Pascal avec une rudesse d'apôtre, de cet honneur que le diable a mis de son esprit superbe en celui de ses superbes enfants. Chez la Russie, c'est l'honneur du vieux gentilhomme fier de ses titres et du passé de sa famille ; chez le Japon, c'est l'orgueil du roturier récemment parvenu aux honneurs, et qui ne voit rien de trop haut pour lui. Quoi qu'il en soit, ce double orgueil envenime singulièrement le conflit actuel et en éloigne indéfiniment la solution ; car on sent qu'aucun des deux ne s'avouera vaincu que lorsqu'il y sera matériellement et absolument contraint ; à ce compte, la paix se fera longtemps attendre ; puis lorsqu'elle est enfin conclue ou imposée dans ces conditions, elle laisse au fond des cœurs d'amères rancunes qui sont les germes et les ferments d'une guerre future. Je n'ai pas besoin de montrer quelle part considérable revient à l'orgueil ou à l'amour-propre dans les animosités privées, dans les opiniâtres querelles de familles, dans la polémique des journaux, hélas ! quelquefois des journaux religieux aussi, dans ces stupides duels politiques, tellement imposés par l'opinion que nous voyons ceux même qui les blâment y recourir comme les autres.

Ici encore, où est le remède ? Evidemment dans ce qui est le contraire de l'orgueil : l'humilité. Vous savez que Jésus-Christ est pour ainsi dire le créateur de cette vertu, qui n'avait pas même de nom chez les païens de la Grèce et de Rome, et que les païens d'aujourd'hui méprisent à leur tour. Et pourtant il n'est pas de vertu plus noble que celle-là. C'est parce qu'il a souci de l'être que le chrétien a appris à dédaigner le *paraître* ; c'est parce qu'il se place devant Dieu et qu'il cherche à lui plaire qu'il a cessé d'être l'esclave ou le courtisan de l'opinion des hommes. Revenons encore à notre texte et à sa place dans l'échelle des Béatitudes. Si vous êtes pauvre en esprit, mon frère, c'est-à-dire si vous sentez ce qui vous manque, et si vous avez appris à pleurer sur vos fautes, vous serez aussi de ceux qui procurent la paix, car vous ne serez pas facile à offenser.

Si l'on vous fait un reproche mérité, vous tiendrez à honneur de reconnaître vos torts ; si le cas est douteux ou le paraît à quelques-uns, vous direz avec douceur, comme votre Maître : « Si j'ai mal parlé ou agi, qu'on me le montre ; si je n'ai pas mérité de blâme, pourquoi me frappe-t-on ? » Si l'on vous injurie sans sujet, ou même à cause de votre attachement à l'Évangile ou de votre fidélité chrétienne, vous vous en réjouirez et vous rendrez grâce à Dieu de l'honneur qui vous est fait d'être traité comme les prophètes, comme les apôtres ou comme Jésus-Christ. Vous pourrez avoir des ennemis, — votre Sauveur en a eus, — mais vous ne serez jamais l'ennemi de personne.

Ce que vous venez de dire, m'objectera-t-on, peut être admis, jusqu'à un certain point, en ce qui touche les relations privées et la paix entre les individus, mais c'est tout à fait inapplicable aux relations internationales. Il serait donc absolument chimérique de nous flatter que l'avènement de la paix entre les nations pourra être hâté par cette voie. Je reconnais la justesse relative de cette objection. Je pense aussi que, dans l'état actuel de notre moralité et de notre civilisation, on ne doit pas s'attendre à trouver de l'humilité dans les protocoles. J'admets que celui qui représente un grand pays ait le droit, le devoir, si l'on veut, d'être plus exigeant et plus susceptible pour sa patrie qu'il ne le serait pour lui-même. Mais il n'est pas tenu d'être arrogant. Il n'est pas obligé d'être injuste. Or, n'est-ce pas être l'un et l'autre que refuser, *a priori*, tout arbitrage, dans quelque condition qu'il se présente ? N'est-ce pas dire : « Je n'attends rien de la raison ; je sais qu'elle n'est pas pour moi ; je ne veux compter que sur la force. » Il faut que nous préparions et que nous amenions un état de l'opinion européenne et mondiale, comme on dit aujourd'hui, où ce langage paraîtra aussi odieux et aussi déshonorant de la part d'un État qu'il le serait dans la bouche d'un simple particulier. Qu'est-ce qui pourra le plus y contribuer ? Le progrès de l'esprit de sagesse et d'humilité, qui est l'esprit du Christ, par l'influence, l'exemple et le témoignage de ses disciples.

III

Une dernière cause de guerre — nous ne pouvons pas les énumérer toutes — c'est l'exagération des diversités qui existent entre les peuples et des oppositions de races, la méconnaissance de la solidarité et de l'unité fondamentale de la race humaine. Les guerres naissent en partie des haines nationales, puis elles les nourrissent et les sur-excitent. En temps de guerre, qu'est-ce que le Russe pour le Japonais, le Japonais pour le Russe ? Ce n'est plus un être

humain qui a, comme tout autre, ses qualités et ses défauts, mais qui est en tout cas digne de notre sympathie parce qu'il est homme et qu'il souffre, et aussi parce qu'il est membre et peut-être chef d'une famille dont le bonheur dépend du sien, dont la vie souvent dépend de la sienne ; non : ce n'est plus qu'une bête malfaisante qu'il s'agit d'extirper à tout prix. Le pire, c'est que ces sentiments anti-humains se communiquent aux spectateurs, je veux dire aux neutres, lecteurs de journaux qui se passionnent pour l'un ou l'autre camp. Les nouvellistes savent que le meilleur moyen de leur plaire, c'est d'enfler le chiffre des morts et de leur offrir de beaux carnages. Pour tel lecteur anglais, le malheur des Russes n'est jamais assez complet ; pour tel lecteur français, les pertes des Japonais ne sont jamais assez énormes. Qu'est-ce donc que la guerre fait de nous, mon Dieu ? et qui nous aurait crus capables de sentiments pareils ? La bête féroce, c'est toi, misérable, qui te repais et le réjouis de l'effusion du sang !

Ici pourtant, mes frères, ce ne sont pas les lumières qui nous manquent. Notre conscience condamne la guerre et par conséquent aussi l'intérêt cruel que trop souvent nous ne pouvons pas nous empêcher d'y prendre. Nous admettons, en principe, la solidarité des races humaines, quoique nous parlions volontiers de celles que nous appelons inférieures avec un injuste dédain. Nous n'ignorons pas que tous les hommes sont frères et devraient se traiter comme tels. C'est un de ces points, devenus rares, sur lesquels toutes les écoles et tous les systèmes contemporains s'accordent, ou à peu près. Qui changera cette conviction théorique en sentiment chaud et puissant, en passion généreuse, en loi écrite dans tous les cœurs ? Celui-là nous sauverait de la guerre ; à force de nous faire sentir qu'elle est sacrilège et impie, il la rendrait impossible. Mais, mes frères, ce bienfaiteur, ce réformateur, ce libérateur, ce pacificateur, nous n'avons pas à l'attendre, nous n'avons pas à le chercher ; vous l'avez tous nommé, c'est Jésus-Christ. Jésus, prêché et commenté par ses apôtres, dont la parole est le prolongement authentique de la sienne, nous a montré que tous les hommes sont vraiment frères, parce qu'ils ont un seul Père, qui est Dieu. Il nous a dit que les hommes de toute nation et de toute langue sont égaux devant la justice divine qui les condamne, parce qu'ils ont tous péché ; mais qu'ils sont aussi tous égaux devant l'amour qui absout et qui sauve, parce qu'ils ont tous été enveloppés dans les mêmes compassions du Père céleste et que le sang rédempteur a coulé pour eux tous sur la croix. Noël va dans quelques jours nous rappeler cette bonne nouvelle, ce sujet d'une grande et universelle joie. Mais, hélas ! tandis qu'aux

clartés de l'arbre traditionnel, nos enfants chanteront de beaux cantiques, à quelque mille lieues de nous, le pâle soleil de Noël éclairera des champs de bataille, où des hommes, qui s'appellent chrétiens, qui portent l'image du Christ et prononcent le nom de Dieu au sein même du carnage, se jetteront avec fureur sur d'autres hommes, pour qui leur Sauveur a donné sa vie, afin de les trouer à coups de baïonnette ou de les assommer à coups de crosse de fusil. Heureusement que ces scènes sanglantes ne sont pas les seules qu'amènera le jour de Noël. Dans les mêmes contrées et dans d'autres contrées païennes, Noël verra des hommes de Dieu, des messagers du Christ, qui ont tout quitté pour l'annoncer aux pauvres païens, leur parler avec une émotion plus qu'ordinaire de l'amour du Père céleste et s'efforcer de les associer à la grande joie. Voilà les deux façons différentes dont l'Europe se comporte à l'égard de ces races inférieures dont je parlais tout à l'heure. D'un côté, des hommes de proie et de sang, — tant pis pour eux s'ils osent s'appeler chrétiens, — leur apportent la poudre qui tue, l'alcool qui empoisonne, la débauche qui dégrade et les chaînes d'un esclavage d'autant plus odieux qu'il est dissimulé. D'un autre côté, des hommes de foi et de dévouement leur apportent l'Évangile qui sauve, qui purifie, qui console et qui civilise par-dessus le marché. Ceux-là, les premiers, font la guerre, ou en bénéficient, et en temps de paix nominale l'oppression qu'ils font peser sur leurs victimes est quelquefois pire que la guerre elle-même ; ceux-ci, les chrétiens, sont les pacificateurs, les fils de Dieu. Laquelle de ces deux tendances l'emportera ? Si c'est la première, l'humanité finira dans quelque vaste conflagration plus meurtrière que les autres. Si c'est la seconde, nous allons au Royaume de Dieu qui est le royaume de la paix.

Nous sommes persuadés, mes chers frères, que le dernier mot appartiendra à Dieu, au bien, à la paix par conséquent, quoique, selon toute probabilité, plus d'une catastrophe et plus d'un jugement divin nous séparent encore de cette fin bienheureuse. Mais notre confiance ne doit avoir rien de passif ni de fataliste. Notre texte nous avertit que le Dieu de paix veut et réclame des collaborateurs. Qui de nous s'écriera de tout son cœur : « Me voici, mon Dieu ! rends-moi capable de travailler pour toi et avec toi ! » Procurer la paix ! nulle tâche n'est plus belle ; mais il convient de nous rappeler que, pour la procurer à d'autres, il faut d'abord l'avoir soi-même. Hâtons-nous donc, si nous ne l'avons pas encore fait, de faire notre paix avec Dieu en revenant à lui de tout notre cœur par la repentance et la foi en Jésus-Christ. Ne craignons pas qu'il nous repousse,

lui qui est le grand pacificateur, lui qui a réconcilié le monde avec lui par Jésus-Christ. Lorsque, enfin, répondant à son appel, nous voulons aussi nous réconcilier avec lui, comment nous fermerait-il ses bras et son cœur ?

Cette paix avec Dieu, le premier de tous les biens, qui est un don de la grâce et un fruit de la foi, conservons-le fidèlement dans une conscience pure ; il n'y a pas de paix possible pour qui désobéit et vit volontairement dans le péché. Si la paix de Dieu habite en nous, elle rayonnera, même involontairement, de nos cœurs comme d'un foyer. Toutefois, il faut aussi travailler directement à procurer la paix à ceux qui nous entourent en marchant dans la charité et dans l'humilité, en aimant toujours et quand même, en rendant le bien pour le mal et la sage et douce parole pour l'injure, en parlant du Prince de la Paix à ceux qui n'ont pas la paix et les exhortant à abjurer à ses pieds leurs dissensions et leurs inimitiés. Enfin, comme le fait entendre l'appel qui nous est adressé aujourd'hui, trop longtemps les Eglises chrétiennes ont paru prendre leur parti de la guerre ou même la bénir, la couvrir de leurs vœux et de leurs *Te Deum*, comme si l'on pouvait sanctifier la haine ; il est temps qu'elles se rangent résolument du côté de l'amour et de la paix ; on a droit de s'attendre à ce que les sociétés de paix et d'arbitrage n'aient pas de membres plus fidèles et plus actifs que les disciples du Christ. Le Seigneur déclare qu'en agissant de la sorte, nous serons appelés fils de Dieu. Certes, cette promesse dépasse notre entendement et nos espérances, mais c'est une raison de plus pour la recevoir avec une confiante et joyeuse reconnaissance, et pour marcher dans la voie où elle deviendra bientôt pour nous une claire et glorieuse réalité.

Amen.

18 décembre 1904.